



Empowered lives.
Resilient nations.

STRATEGIE PROGRAMME PAYS (SPP) SGP **DANS LE CADRE DE GEF- PHASE 6**

**Version validée par le Comité National de Pilotage du GEF SGP
Madagascar lors de sa réunion du 09 décembre 2016 et approuvée par le
Central Programme Management Team du GEF SGP Global**

PAYS: MADAGASCAR

Janvier 2017

Sommaire

1. Résumé exécutif	5
Ressources OP6 (en US\$)	8
2. Aperçu global des acquis de SGP	8
3. Les niches des Stratégies Programme Pays SGP (SPP)	10
4. Les stratégies de SGP durant la 6ème phase opérationnelle a madagascar	16
5. Plan de suivi et d'évaluation.....	29
6. Plan de mobilisation des ressources	31
7. Gestion des risques.....	33
8. Modalités de mise en œuvre	34
9. Endossement du Comité National de Pilotage	35
10. Les annexes	37

Liste des abréviations

ADER	Agence de Développement de l'Electrification Rurale
AFD	Agence Française de Développement
AP	Aires Protégées
APAC	Aires et territoires du Patrimoine Autochtone et Communautaire
BAD	Banque Africaine pour le Développement
BVPI	Bassins Versants et Périmètres Irrigués
CAZ	Corridor Ankeniheny-Zahamena
CEPF	Critical Ecosystem Partnership Fund
CI	Conservation Internationale
CN	Coordonnateur National SGP
CNP	Comité National de Pilotage
COBA	Communautés de Base
COAP	Code des Aires Protégées de Madagascar
COFAM	Corridor Fandriana Marolambo
COFAV	Corridor Fandriana-Vondrozo
COMPACT	Community Management of Protected Area for Conservation
COP21	Conference of Parties 21
COSAP	Comité d'Orientation Stratégiques des Aires Protégées
CPMT	Country Programme Management Team
CR	Commune Rurale
FANONGA	Réseau d'Acteurs soutenant TAFOMIHAAVO et les Communautés de base
FAPBM	Fondation pour les Aires Protégées et la Biodiversité de Madagascar
FED	Fonds Européen pour le Développement
FEM	Fonds pour l'Environnement Mondial
FONDEM	Fondation Énergies pour le Monde
GEF	Global Environment Facility
GERP	Groupe d'Etude et de Recherche sur les Primates de Madagascar
GIZ	Deutsche gesellschaft für internationale zusammenarbeit (Agence Allemande de Coopération Internationale)
ICCA	Indigenous Peoples and Local Community Conserved Territories and Areas
IMF	Institution Micro-Finance
IUCN	International Union of Conservation of Nature
JICA	Japanese International Cooperation Agency
LMMA	Locally Managed Marine Area
MEEMF	Ministère de l'environnement, de l'écologie, de la Mer et des Forêts
MRPA	Managed Ressource Protected Area
ODD	Objectifs de Développement Durable
ONG	Organisation Non Gouvernementale
ONUDI	Organisation des Nations unies pour le développement industriel
OP	Operational Phase
OSC	Organisation de la Société Civile
PAGE	Programme d'Appui à la Gestion de l'Environnement
PN	Parc National
PND	Plan National de Développement
PNEDD	Plan National de L'environnement pour un Développement Durable
PNF	Programme National Foncier
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PNUE	Programme des Nations unies pour l'environnement
PROCEDID	Projet de développement inclusif et de décentralisation
REDD	Réduction des Emissions dues à la Déforestation et la Dégradation des forêts
ROHY	Mouvement National de la Société Civile Malagasy

RN	Ressources Naturelles
SGP	Small Grants Programme
SPP	Stratégie Programme Pays
SSE	Système de suivi et évaluation
SWIOFISH	Projet de Gouvernance des Pêches et de Croissance Partagée dans le Sud-ouest de l'Océan Indien (south west indian ocean fisheries governance and shared growth project)
TAFOMIHAAVO	Réseau National des Fokonolona et Communautés de base gestionnaires de ressources naturelles
TAG	Technical Adviser Group
TGRN	Transfert de Gestion des Ressources Naturelles
UNDAF	Plan- Cadre des Nations Unies pour l'aide au Développement
USAID	United States Agency International Development
VOI	Vondron'Olona Ifotony ou Communautés de base
WCS	Wildlife Conservation Society
WHH	Welthungerhilfe
WWF	World Wildlife Fund

1. RÉSUMÉ EXÉCUTIF

Etant une composante de GEF, SGP s'aligne aux stratégies et orientations définies au niveau du GEF. Pour sa phase 6, la stratégie pays de SGP a été élaborée sous les perspectives de la mise à l'échelle et de la réplique des bonnes pratiques identifiées durant les phases antérieures. En effet, SGP Madagascar, depuis son début en 2007, a pu renforcer **l'empowerment et le stewardship** de plus de 200 de communautés de base à travers la gestion de fonds communautaires, a mis en œuvre **l'approche paysage** et a soutenu la reconnaissance nationale voire internationale de TAFOMIHAAVO en tant que réseau de communautés gestionnaires des ressources naturelles. De ces acquis, il s'en est dégagé que la gouvernance communautaire se reflète dans la résilience des communautés et leur capacité d'autonomie de gestion de fonds communautaire.

A l'échelle globale, la vision 2020 de GEF est d'«aborder les principaux moteurs de dégradation de l'environnement, soutenir l'innovation et les actions reproductibles, viser le niveau le plus élevé en termes d'impacts en rentabilisant les coûts». La présente 6^{ème} phase opérationnelle (OP6) de 2016 à 2018 de GEF/SGP Madagascar a maintenu l'objectif de soutenir **la création de bénéfices environnementaux globaux et la sauvegarde de l'environnement mondial à travers des solutions communautaires et locales** qui complètent et ajoutent de la valeur à l'action nationale et mondiale. Les priorités nationales rejoignent cette vision du GEF et cet objectif de SGP de par les objectifs énoncés respectivement dans le PGE ou Politique Générale de l'Etat et le PNEDD ou Politique Nationale de l'Environnement pour le Développement Durable à Madagascar.

Au niveau national, les opportunités qui s'offrent à SGP en faveur d'une implication effective des communautés de base et de la société civile sont soutenues par la **Constitution** actuelle stipulant que « le Fokonolona... est la base du développement et de la cohésion socioculturelle et environnementale (article 152), mais aussi par La « **Charte de l'Environnement actualisée** » et par le **COAP (Code des Aires Protégées)** actualisé. Par ailleurs, les priorités nationales énoncées dans PGE et le PNEDD, la réforme de la politique foncière qui prend en compte les directives Volontaires de la Gouvernance Responsable des Régimes Fonciers, et la Nouvelle Politique de l'Energie du Gouvernement rejoignent la vision du GEF et les objectifs de SGP.

Le programme pays SGP pour la sixième phase opérationnelle à Madagascar retenu les 4 initiatives stratégiques définies par le GEF, à savoir la Conservation communautaire des paysages terrestres/marins, Agro-écologie Innovante Climato- intelligente, Accès à l'énergie co-avantages faible carbone et des coalitions locales aux coalitions mondiales de gestion des produits chimiques. Au niveau de chaque initiative stratégique, les priorités nationales potentiellement des niches pour SGP ont été identifiées, à savoir le reboisement et l'agroforesterie, la gouvernance communautaire (en référence au COAP), le développement des APAC (Aires et territoires de Patrimoines Autochtones et Communautaires), le maintien des services éco-systémiques essentiels ainsi que la diffusion des techniques d'agriculture de conservation, le système de barefoot collège dans l'électrification rurale et la diffusion de techniques de production alternative à l'utilisation de pesticides polluants.

Les stratégies de SGP durant la 6^{ème} phase opérationnelle se déclinent en trois niveaux:

- Les stratégies transversales ;
- Les stratégies par paysage ;
- Les stratégies en tant que Financeur +.

Selon le principe « agir localement et penser globalement », **la stratégie transversale** de SGP est sous tendue par le renforcement de synergies et de partenariats à différents niveaux (local, national). Elle met en œuvre une stratégie de communication qui ne cherche plus uniquement à susciter les demandes de collaboration des OSC et communautés locales, mais aussi à susciter les échanges et les partages d'expériences entre les acteurs locaux, en répondant de plus en plus à leurs préoccupations et non seulement aux exigences du programme.

L'autre dimension de la stratégie transversale de SGP est la gestion de connaissances, qui vise en premier lieu l'amélioration des pratiques et de la qualité de mise en œuvre de son accompagnement.

Les stratégies par paysage terrestres et marins vont être mises en œuvre à l'échelle des paysages. Un processus participatif et itératif a abouti à l'identification de trois grands paysages où les actions vont être concentrées: celui du **Nord, Est et du Sud Ouest**. Les situations de référence par paysage se sont basées sur l'analyse des menaces actuelles vis à vis du maintien de la biodiversité et des services écosystémiques. Les stratégies prioritaires, basées sur l'analyse des situations de référence et enrichies par les résultats des ateliers de consultation des acteurs locaux au niveau de chaque paysage sont en fait des orientations d'actions. Si les stratégies diffèrent sur le thème de la conservation de la biodiversité terrestre et marine (suivant les menaces spécifiques qui pèsent sur chaque paysage), tous les 3 paysages sont concernés et par le développement de **fonds et capitaux communautaires** au niveau des aires communautaires et par la **réduction des pressions** sur les habitats naturels surtout pour les forêts en développant l'énergie alternative.

Sur la base de la connaissance des paysages, les grandes lignes des stratégies de SGP au niveau de chacune des initiatives sont :

- Conservation communautaire des paysages terrestres et marins : Mise en œuvre de l'approche COMPACT (COmmunity Management of Protected Areas for ConservATIOn), la promotion de la gouvernance communautaire, l'augmentation de l'accès des communautés aux ressources appropriées, y compris financière (fonds et capitaux communautaires) ;
- Agro-écologie Innovante Climato- intelligente : l'adoption des techniques d'agriculture de conservation, d'agroforesterie productive, la diffusion horizontale des savoirs faire par des méthodes appropriées ;
- Accès à l'énergie co-avantage faible carbone : à l'électrification rurale solaire en valorisant l'approche barefoot collège, Soutien à l'accès à de l'énergie propre par l'installation de pico centrale hydro-électrique, soutien des collaborations avec les opérateurs privés pour l'accès des ménages ruraux aux équipements solaires (kit) ;
- Coalition locale et mondiale pour la réduction de l'émission de POPs : renforcement des coalitions locales d'acteurs intégrant les communautés et les chercheurs pour contrer l'utilisation abusive des produits polluants chimiques, entrer en discussion avec l'industrie agro alimentaire et hôtelière, diffusion large chez les communautés des techniques innovantes basées sur l'utilisation de méthodes naturelles ;

L'allocation de ressources se présente par des allocations par paysages et par initiatives stratégiques. Avec un budget STAR + CORE FUND pour les paysages prioritaires de 1.120.000 USD (70% de 1.600.000 USD comme enveloppe globale des ressources), si 30% seront consacrés aux actions dans les zones hors paysages prioritaires (Centre et Sud/Sud Est de Madagascar). Considérant l'importance des surfaces des sites à protéger au niveau des différents paysages, l'attribution de budget de mise en œuvre de SGP suivra la répartition suivante :

- Paysage Nord : 40 %, soit 448.000 USD
- Paysage Est : 45%, soit 504.000 USD
- Paysage Sud Ouest : 15%, soit 168.000 USD

Puis, par initiative stratégique, le budget est réparti comme suit conformément au cadre de résultats proposé :

- Conservation communautaire des paysages terrestres et marins : 450.000 USD (40% nombre total de projets)
- Agro-écologie Innovante Climato- intelligente : 332.500 USD (30% nombre total de projets)
- Accès à l'énergie co-avantages faible carbone : 225.000 USD (20% nombre total de projets)
- Coalition locale et mondiale pour la réduction de POPs : 112.500 USD (10% nombre total de projets)

Les stratégies SGP en tant que **financeur** + sont constituées par 3 axes principaux :

- Le renforcement de la **Plateforme de dialogue OSC –gouvernement**, qui va se porter entre autres sur les thèmes de Reconnaissance légale et institutionnalisation des droits et pouvoirs des communautés ou fokonolona dans la gouvernance des RN
- **L’Influence des politiques**, qui comporte les appuis aux Organisations faitières des communautés afin qu’elles augmentent leur influence dans les dialogues politiques et stratégiques
- Et la **promotion de l’inclusion sociale**, qui concerne la promotion du genre et de l’empowerment des femmes, le renforcement des peuples autochtones et l’implication/ regards spécifiques sur les Jeunes et les Enfants

En matière de suivi et évaluation, l’approche de gestion axée sur les résultats apparaît comme étant la plus appropriée, compte tenu des moyens à disposition et de la stratégie de partenariat à développer pour arriver aux résultats, dans lequel le système de suivi et évaluation s’opère à trois niveaux interdépendants :

- Système de suivi évaluation au niveau des projets ;
- Auto-évaluation et évaluation annuelle ;
- Effets au niveau de la base (communautés), dont le suivi valorisera les données au niveau des collectivités et des partenaires étatiques, et sera conduit de manière sélective.

La mobilisation des ressources fait l’objet d’un chapitre particulier étant donné son importance afin d’accroître les flux de ressources financières vers les paysages et les communautés gestionnaires des ressources naturelles. Cette mobilisation de ressources et de partenariat fait contribuer simultanément la stratégie d’information / communication de SGP, la mise en œuvre de l’approche paysage et la gestion de connaissance. Au niveau des projets communautaires et des paysages, les possibilités des principaux schémas de mobilisation des cofinancements sont présentées.

Les risques élevés identifiés et qui sont gérables pour SGP sont les troubles politiques, l’aggravation de la sécheresse dans tout le pays et dans la partie Sud, l’aggravation de la corruption, l’émancipation de la culture de l’impunité des trafiquants illicites des ressources naturelles précieuses, la sortie de lois sur le foncier qui favorisent l’accaparement de terrain par les grands investisseurs étrangers, la promulgation du code minier réformé de manière peu participatif.

Les modalités de mise en œuvre sont décrites à travers les chapitres ci-après:

- Les critères de sélection et de priorisation des projets dans le paysage
- Les synergies et les complémentarités ainsi que les financements additionnels
- Les instances de priorisation de projets au niveau des paysages
- Les idées relatives aux facilitateurs points focaux au niveau des paysages

Ces points devraient être abordés en tenant compte du contexte de chaque paysage et sous –paysage.

RESSOURCES OP6 (EN USS)

- a. Corefunds: 400.000 USD
- b. OP5 remaining balance:
- c. STAR funds: 1.200.000 USD
- d. Autres fonds: GSI catalytic grant: 50.000 USD

Contexte

Etant une des composantes institutionnelles de GEF, SGP s'aligne aux stratégies et orientations définies au niveau du GEF, et doit ainsi concevoir ses actions sous la perspective de la mise à l'échelle et de la réplication des bonnes pratiques identifiées. Initialement, SGP est conçu pour développer des stratégies et des technologies communautaires visant à réduire les menaces pour l'environnement mondial, notamment dans le cadre de la perte de biodiversité, l'atténuation du changement climatique et la protection des eaux internationales, tout en relevant les défis des moyens de subsistance.

L'implication et la responsabilisation des communautés locales et de la société civile relèvent d'une importance capitale en tant que composante de la stratégie 20/20 du GEF.

L'approche adoptée par SGP jusqu'à sa 5^{ème} phase opérationnelle se base sur l'empowerment des communautés/ acteurs locaux par le biais de l'application des principaux principes de bonne gouvernance à l'échelle locale. SGP fournit ses appuis à travers des micro-financements de projets proposés par les communautés. Autrement dit, SGP appuie la valorisation et la mise en œuvre des solutions locales aux problèmes globaux de l'environnement, générant ainsi des valeurs ajoutées aux efforts déployés par les autres acteurs nationaux voire ceux à l'échelle internationale.

Le GEF SGP Madagascar a commencé à financer des projets depuis l'année 2007. Depuis lors, il a réussi à financer et à fournir un support technique à 227 projets pour un budget total de 5.380 000 USD.

Pour appuyer le GEF SGP Madagascar dans l'élaboration de cette stratégie nationale du programme pays pour la 6^{ème} phase opérationnelle GEF, l'ONG SAHA a été sélectionnée par le Comité National de Pilotage du Programme lors de sa réunion du 14 décembre 2015 à Antananarivo.

2. APERÇU GLOBAL DES ACQUIS DE SGP

1.1. A la lumière du contexte ci-dessus, les résultats significatifs de SGP

(a) Les résultats les plus importants et les plus significatifs du SGP Madagascar jusqu' à sa 5^{ème} phase opérationnelle

- Renforcement de l'empowerment et du stewardship d'environ 200 communautés locales et structures faîtières de communautés de base autour des fonctions de surveillance/ contrôle, aménagement et gestion durables des ressources (y compris halieutiques). La majorité de ces communautés ont commencé à gérer des fonds communautaires pour leur autonomie.
- Application de l'approche COMPACT depuis la 3^{ème} phase opérationnelle du GEF, particulièrement dans le Sud Ouest, regroupant 5 clusters de sites de biodiversité importants dans le Sud -Ouest totalisant - 275,000 ha, 92 mini- projets, touchant 190,000 bénéficiaires finaux.
- Reconnaissance de TAFOMIHAAVO en tant que réseau de communautés gestionnaires des ressources naturelles par les autres acteurs de la Société Civile, émancipation de TAFOMIHAAVO vers le réseau international des ICCA (Indigenous Peoples' and Community Conserved Territories and Areas) pour une reconnaissance nationale et mondiale du fokonolona Malagasy comme une Communauté des Aires et Territoires de Patrimoines Autochtones Communautaires (APAC)

(b) Les liens de ces résultats avec l'atteinte du bénéfice environnemental global

Résultats agrégés par domaine thématique

- Biodiversité: Environ 3.000.000 ha de superficie de l'écosystème influencé, 09 aires protégées par la mobilisation communautaire, et 319 000 ha des lacs et des zones côtières

protégées par la mise en œuvre de la gestion des plans et de la planification. 13 APACs évalués à 39 000 ha sont reconnus et sont soutenues par de petits projets impliquant des fokonolona

- Changement climatique : Emission de 764 tonnes de CO² évitées grâce à la lutte contre le changement climatique par la promotion des énergies renouvelables
- Dégradation du sol : 670 000 ha de tanety et lavaka apprécié par la mise en place du système de production durable suivant les techniques agro-écologiques.

Prix internationaux décernés aux organisations communautaires bénéficiaires des appuis du GEF SGP Madagascar :

- La communauté AdidyMaitso « EquatorPrize » en 2010 ;
- La communauté d'Anja « EquatorPrize » en 2012 ;
- La communauté de Soamitambatra « EquatorPrize » en 2015 ;
- La fédération des Communautés de base Union Maitso, gestionnaire de la forêt tapia « Trophée de l'Initiative Climate » en 2016.

Principales leçons apprises

- Le renforcement de la gouvernance communautaire des ressources naturelles a permis de renforcer la résilience des communautés locales. La capacité de mobilisation et de gestion de fonds communautaire a pu contribuer à leur autonomie.
- L'adoption d'un processus d'accompagnement continue d'au moins de 5 à 7 ans est nécessaire afin de générer des effets et impacts significatifs en matière d'autonomie financière et organisationnelles des communautés de base. En effet, il s'avère difficile de maintenir les acquis à l'issue d'un cycle de projet de 1 à 1,5 ans sans faire évoluer la dynamique avant de partir, c'est-à-dire tisser des relations avec d'autres acteurs pour s'attaquer à des enjeux supérieurs.
- Il faut toujours intégrer la dimension de valorisation économique et celle de moyens d'existence des ménages avec les préoccupations environnementales.

1.2 Analyse globale du contexte régissant le Country Programme Strategy de SGP Madagascar durant la phase opérationnelle 6 du GEF

La crise politique à Madagascar de 2009 à 2014 a permis à une échelle sans précédente l'exploitation illégale des ressources naturelles et forestières, compromettant la participation des communautés et de la société civile en général dans le processus de prise de décision concernant la gestion des ressources naturelles. En dépit de la bonne volonté de ces communautés pour la conservation, les problèmes liés à la mauvaise gouvernance et la corruption subsistent et tendent même à s'amplifier.

Par ailleurs, la pauvreté croissante dans le milieu rural durant ces 10 dernières années a affaibli les capacités d'interpellation et de négociation des communautés accaparées par leur survie, en proie à des dissensions intra-communautaires dues à la faiblesse de la régulation sociale, tandis que l'absence de vision à long terme de la gestion des ressources au niveau local bloque les initiatives. L'effet négatif du changement climatique affectera encore plus fortement les populations rurales que celles urbaines, à tel point que ce thème sera transversal à toute intervention relative à la gestion durable des ressources naturelles.

La 6^{ème} phase opérationnelle du SGP à Madagascar se déroulera dans un contexte de redressement et de concrétisation des réformes entreprises par le gouvernement (PNEDD, Charte de l'environnement, COAP, Politique Nationale de l'Energie ou PNE, ...). La 6^{ème} phase opérationnelle du SGP à Madagascar verra la mobilisation de ressources importantes émanant des partenaires/ projets dont le GEF, l'USAID, la GIZ/PAGE, la BAD ainsi que les Fondations Nationales telles que le FAPBM, TanyMeva (CEPF).

1.3. Les fondations du succès de la 6^{ème} phase opérationnelle du GEF pour SGP Madagascar
Le succès de SGP se basera sur l'application de l'approche paysage (suivant COMPACT) en travaillant au niveau des écosystèmes importants, impliquant les communautés dans les zones tampons et les couloirs biologiques en :

- Consolidant ses acquis, particulièrement l'émergence de TAFOMIHAAVO et de ses dynamiques régionales qui fédèrent les communautés locales en matière de responsabilisation communautaire dans la gouvernance des RN, en axant les efforts sur le renforcement de l'autonomie (fonds et capitaux communautaires) ;
- Valorisant la complémentarité avec les actions/ressources publiques et celles des autres intervenants au niveau des paysages, contribuant à l'accroissement des flux de ressources vers les communautés de base ;
- Intégrant des appuis à l'amélioration de conditions de vie des communautés avec les efforts de préservation de la biodiversité critique et de gestion durable des ressources naturelles.

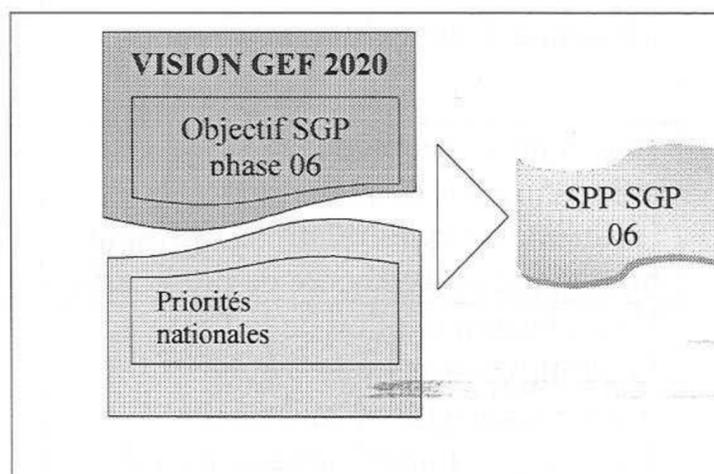
3. LES NICHES DES STRATEGIES PROGRAMME PAYS SGP (SPP)

A l'échelle globale, la vision 2020 de GEF est d'«aborder les principaux moteurs de dégradation de l'environnement, soutenir l'innovation et les actions reproductibles, viser le niveau le plus élevé en termes d'impacts en rentabilisant les coûts».

Durant sa présente 6^{ème} phase opérationnelle (OP6) qui sera mise en œuvre entre 2016 et 2018, le SGP se fixe comme objectif de soutenir la création de bénéfices environnementaux globaux et la sauvegarde de l'environnement mondial à travers des solutions communautaires et locales qui complètent et ajoutent de la valeur à l'action nationale et mondiale.

Les priorités nationales rejoignent cette vision du GEF et cet objectif de SGP de par les objectifs énoncés respectivement dans le PGE et le PNEDD ci-après :

- Sauvegarde de l'environnement et des ressources naturelles uniques pour le développement durable du pays et du peuple malagasy (défi n°16 du PGE)
- Renforcement de la gouvernance environnementale à tous les niveaux (défi n°16 du PGE)
- Maintien de Madagascar dans la catégorie de « Hotspot » Biodiversité au niveau mondial (un des Objectifs de la PNEDD)



2.1. Alignement avec les priorités politiques nationales

Conventions internationales, politiques nationales, lois, plans d'actions nationaux	Dates de ratification, de promulgation, d'élaboration
UN Convention on Biological Diversity (CBD)	4 Mars 1996
CBD National Biodiversity Strategy and Action Plan (NBSAP)	Rapport National publié le 05/10/2009 (4 ^e) Stratégie Nationale 28/11/2006 5 ^{ème} Rapport National sur la Biodiversité (mars 2014)
Nagoya Protocol on Access and Benefit-Sharing (ABS)	Ratification : 12/10/ 2014
UN Framework Convention on Climate Change (UNFCCC)	Ratification en 1998
National Action Plan preparation on climate change	2011 (source PIF)
UNFCCC National Communications (1 st , 2 nd , 3 rd)	2 ^{ème} communication 11/10/2010
UNFCCC Nationally Appropriate Mitigation Actions (NAMA)	25/01/2010

Conventions internationales, politiques nationales, lois, plans d'actions nationaux	Dates de ratification, de promulgation, d'élaboration
UNFCCC National Adaptation Plans of Action (NAPA)	2006
UN Convention to Combat Desertification (UNCCD)	18/11/2005
UNCCD National Action Programmes (NAP)	Décret n° 199/03 du 11/03/2003 – 3 ^{ème} rapport national en 2007
Stockholm Convention on Persistent Organic Pollutants (POPs)	Signature : 24 septembre 2002 Ratification: décret n° 2005-512 en 03 aout 2005
SC National Implementation Plan (NIP)	16/02/2008 Dernier rapport national en 2010
GEF National Capacity Self-Assessment (NCSA)	
GEF-6 National Portfolio Formulation Exercise (NPFE)	Décembre 2015
Minamata Convention on Mercury	Ratification : Loi N° 2014-028 du 10 Décembre 2014, décret N°2014-1968 Le 30 Décembre 2014 : ratification de la Convention de Minamata sur le mercure
Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques relatif à la diversité biologique ou Protocole de biosécurité	Date de ratification: 22/02/ 2004
Nouvelle constitution de la IV République prônant le fokononare groupé au sein du fokontany comme l'unité de base du développement et de la cohésion environnementale (art 152)	2010
Politique Générale de l'Etat (PGE), décliné en Programme National pour le Développement (PND) / Development National Program	2014 (PGE)- 2015 (PND)
Politique Nationale de l'Environnement pour le Développement Durable (PNEDD)	Annexe du décret 2015- 1308 du 22/09/2015
Loi portant Charte de l'environnement actualisée	Loi n°90-033 du 21 décembre 1990 portant Charte de l'environnement malagasy modifiée par la loi n°97-012 du 06 juin 1997, actualisée par la loi 2015-003
Nouvelle Lettre de politique foncière	2015
Loi portant Refonte du Code de Gestion des Aires Protégées	Loi n° 2015-05
Contribution Prévue Déterminée au niveau National (CPDN) de la République de Madagascar (atténuation, adaptation au changement climatique)	2015
Lettre de politique de l'énergie de Madagascar, 2015-2030	Septembre 2015

2.2. Les opportunités offertes à SGP pour contribuer aux priorités nationales à travers la promotion d'une implication plus effective des communautés de base et de la société civile

Selon l'article 152 de la Constitution du 2010 « le Fokonolona... est la base du développement et de la cohésion socioculturelle et environnementale (du pays) ». L'article 19 de la « **Charte de l'Environnement actualisée** » et le nouveau **COAP (Codes des Aires Protégées)** ont renforcé l'importance du fokonolona.

Ces trois textes offrent une opportunité à SGP pour renforcer le plaidoyer pour la reconnaissance légale du Fokonolona comme étant **l'unité de base** gestionnaire des ressources naturelles assurant en même temps la durabilité écologique, socioculturelle et économique. Les moyens à dispositions du fokonolona doivent être renforcés et durables pour garantir cette gouvernance, en partant des sources de financement endogènes, telles que l'épargne collective du fokonolona tirée de la gestion des Ressources Naturelles de son terroir, le fonds REDD, ou via les paiements des services des écosystèmes. Le Réseau régional et national des fokonolona (en valorisant le réseau TAFOMIHAAVO entre autres) permettra les échanges d'informations, l'apprentissage mutuel, et renforcera le plaidoyer pour des législations plus appropriées et pour l'application des lois.

Le GEF SGP va contribuer à la mise en oeuvre du PNEDD pour les Objectifs « *maintenir Madagascar dans la catégorie des Hotspot en biodiversité, assurer la gestion durables des ressources naturelles, disposer d'un cadre favorisant l'implication des tous les secteurs dans une même vision de gestion durable de l'environnement* » et ses orientations stratégiques, par la mise en oeuvre de ses initiatives stratégiques, de ses appuis aux APACs, de l'effectivité des fonds communautaires, de maintien des services éco systémiques de par la responsabilisation des communautés de base (fokonolona) et des OSC locales.

SGP va apporter sa contribution dans la mise en oeuvre de la réforme de la politique foncière, notamment par rapport à la reconnaissance que « les terres, les pêches et les forêts possèdent une valeur sociale, culturelle, spirituelle, économique, environnementale et politique pour les peuples autochtones et autres communautés appliquant des systèmes fonciers coutumiers » selon **Les directives Volontaires de la Gouvernance Responsable des Régimes Fonciers (FAO)**.

SGP contribue à la réalisation de la Politique du Ministère de l'Environnement, de l'Ecologie et des Forêts (MEEF), et sa stratégie relative à la **Restauration des paysages forestiers (RPF) malagasy**. Les options de restauration sont constituées par le reboisement (privé et communautaire), les forêts naturelles dégradées, l'agroforesterie, les forêts de pinèdes, et les mangroves, à travers des investissements publics et privés. Elles seront priorisées par les communautés locales en fonction de leurs enjeux économiques dans les paysages respectifs.

SGP contribue à la réalisation de la **Nouvelle Politique de l'Energie du Gouvernement**, particulièrement sur ses **Politiques énergétiques sous-sectorielles relatives à la Biomasse, Reboisement et gestion forestière**. Les appuis de SGP sont complètement cohérents avec la valorisation du capital naturel et la préservation de l'environnement notamment à travers l'appui à la gestion durable de la filière bois-énergie, à l'accès à l'Energie durable pour tous, grâce au développement d'un plan d'électrification des communautés rurales à travers le recours et combinaisons de différentes technologies/ approches (y compris l'approche Barefoot Collège) et systèmes de développement intégré d'énergies renouvelables selon le principe du moindre coût.

2.3. Description des complémentarités et synergies potentielles pour SGP 06 à l'échelle nationale

Politiques nationales	Stratégies nationales/ Priorités nationales	Objectifs / Stratégies GEF – SGP OP6	Stratégie par paysage CPS OP6			Résultats CPS OP6
			Nord	Est	Sud-Ouest	
Gouvernance environnementale à tous les niveaux (PGE)	UNDAF (effet 1) : Gouvernance environnementale dans la valorisation des ressources naturelles Gouvernance communautaire (COAP) Politique foncière, Directives volontaires de la gouvernance des régimes fonciers	Empowerment des communautés dans le TGRN, AP communautaires et autres formes Renforcement des coalitions locales axées sur les problèmes environnementaux Renforcement APAC – Accès au financement et fonds communautaires	Développement des fonds communautaires à travers des filières durables	Promotion de la gestion et la gouvernance des aires communautaires (TGRN, APAC) Développement des fonds et capitaux communautaires au niveau des APAC	Promotion de la gestion et la gouvernance des aires communautaires (APAC, aires communautaires)	40% des projets pour le renforcement de la gouvernance communautaires et APAC
Vision gestion durable de l'environnement (PGE) Maintien de « Hotspot » biodiversité (PNEDD)	Reforestation paysage forestière : reboisement communautaire et privé Politique Nationale de l'Energie : énergie durable pour tous	Approche paysage – COMPACT Agroforesterie productive et reboisement, filière agro biodiversité, Agriculture de conservation Plan d'aménagement de micro bassins versants et terroirs Maintien des services écosystémiques Barefoot collège, intégration avec la	Adoption des techniques d'agriculture de conservation Développement de l'énergie alternative pour réduire les pressions sur les ressources naturelles	Restauration des sols (reboisement, agroforesterie, agriculture de conservation, ...), schéma d'aménagement concerté Energie alternative et pico hydroélectrique	Restauration des sols (reboisement, agroforesterie, agriculture de conservation, ...) dans le cadre de schéma d'aménagement concerté Développement de l'énergie alternative	30% des projets sur techniques d'agriculture de conservation, l'agroforesterie 20% des projets en énergie durable 10% des projets pour la limitation des déchets polluants

		production de l'énergie pico hydroélectricité				
--	--	--	--	--	--	--

Table 2. Contributions de SGP aux priorités nationales et autres agences GEF 06

1 Initiatives stratégiques de SGP OP6	2 Résultats attendus GEF-6 par thèmes	3 Brève description des niches de SGP 06 par rapport aux priorités nationales et de celles des autres agences	4 Brève description de la complémentarité entre SGP/GEF et les programmes PNUD et systèmes des Nations Unies
Conservation communautaire des paysages terrestres/ marins	Maintien de la biodiversité mondialement reconnue et des services éco- systémiques bénéfiques pour la société	<ul style="list-style-type: none"> - Reboisements et agroforesteries qui contribuent à la Politique de Restauration des Paysages Forestiers mené par le Ministère de l'environnement - gouvernance communautaire telle que le COAP l'a définie (version 2015) à travers la responsabilisation des communautés dans la conservation des RN soit par les TGRN, les AP communautaires ou autres formes de gouvernance/gestion communautaire de ressources naturelles - développement de fonds communautaire au niveau des APAC (terrains coutumiers des autochtones) à partir des filières agro-biodiversités au niveau des paysages, combinant la conservation durables des espèces menacées par leur valorisation commerciale sur des marchés de niches 	<ul style="list-style-type: none"> - SGP s'aligne avec l'Effet 1 de UNDAF 2015- 2020 qui s'énonce comme suit : « Les populations vulnérables, dans les zones d'intervention, accèdent aux opportunités de revenus et d'emplois, amélioreraient leurs capacités de résilience, et contribuent à une croissance inclusive et équitable pour un développement durable ». UNDAF prend comme priorité dans cet effet 1 la gouvernance environnementale pour mieux valoriser les ressources naturelles, notamment dans le domaine énergétique.
Agro-écologie Innovante Climato- intelligente	Gestion durable du sol au sein du système de production (agriculture, paysages forestiers, etc)	<ul style="list-style-type: none"> - Contribution au maintien des services éco-systémiques essentiels dans les paysages par la diffusion et l'adoption au niveau des communautés des techniques d'agriculture de conservation (y compris pour les aires marines) associée à la mise en place de fonds/ capitaux communautaires pour garantir la durabilité des acquis¹ 	
Accès à l'énergie co-avantages faible carbone	Soutien à la Réduction de l'émission de gaz à effet de serre, et à l'accroissement des capacités de résilience	<ul style="list-style-type: none"> - Réplication du système barefoot collégé pour mettre en place les systèmes d'électrification solaire, et partenariat des communautés avec d'autres acteurs dans des projets intégrés de production d'hydro-électricité² rentrant dans le cadre de la Politique Nationale de l'Energie 	

¹ Opportunité de collaboration avec le projet GEF6 du MEEEMF/ Banque Mondiale

² Opportunité de collaboration avec le Ministère de l'Energie, du MEEEMF et de ADER (co-financé par GEF-5, début mai 2015), réalisé par ONUDI

1 Initiatives stratégiques de SGP OP6	2 Résultats attendus GEF-6 par thèmes	3 Brève description des niches de SGP 06 par rapport aux priorités nationales et de celles des autres agences	4 Brève description de la complémentarité entre SGP/GEF et les programmes PNUD et systèmes des Nations Unies
Des coalitions locales aux coalitions mondiales de gestion des produits chimiques	Elimination progressive et réduction des rejets de pesticides organiques polluants (POP), de mercure et d'autres produits chimiques de préoccupation mondiale	- Développement et diffusion au niveau des communautés de techniques de production alternative à l'utilisation de pesticides polluants (cas des filières de rente notamment), et soutien à des campagnes locales de plaidoyer pour une agriculture verte exempte de polluants ³ . Il peut d'agir pour GEF SGP de contribuer au plaidoyer des acteurs producteurs affectés par les résidus du secteur minier, pour bannir ou du moins réglementer l'utilisation de ces produits chimiques. Ce plaidoyer intègre des concertations entre les opérateurs du secteur extractif et ces acteurs producteurs.	

³ Le MEEF met en œuvre un projet visant l'élaboration du plan d'action national visant à réduire l'utilisation de mercure et ses composés dans l'exploitation, l'extraction et la transformation artisanale de l'or (PNUE)



4. LES STRATEGIES DE SGP DURANT LA 6EME PHASE OPERATIONNELLE A MADAGASCAR

3.1. La stratégie transversale de SGP

Selon le principe « agir localement et penser globalement », la stratégie transversale consiste à tisser des synergies et des partenariats pour la consolidation des acquis, la recherche d'efficacité, la multiplication des partenaires et de cofinancements.

Cette stratégie transversale est sous-tendue par les stratégies de Communication et information et de la capitalisation et gestion des connaissances.

Pour démarrer cette stratégie, SGP organisera deux moments forts au niveau national, à savoir:

- **Un atelier de présentation du document de Stratégie Programme Pays de SGP Phase 06**, qui verra la participation des représentants des Ministères, les potentiels partenaires techniques et/ou financiers, et les représentants des plateformes d'organisations de la société civile nationale (telles que le mouvement ROHY, TAFO MIHAAVO, Alliance Voahary gasy) incluant les organisations faîtières des communautés. Le résultat attendu de l'atelier consiste à l'identification de pistes concrètes de partenariats et de collaborations à différents niveaux, à intégrer dans la planification opérationnelle. Cet atelier vise aussi à renforcer les engagements des ministères vis-à-vis de l'amélioration des cadres légaux pour la reconnaissance légale des fokonolona et à communiquer les grandes lignes de la Stratégie Programme Pays de SGP à Madagascar durant la 6^{ème} phase opérationnelle du GEF.
- **Un atelier national sur les communautés gestionnaires des APAC ainsi que leurs réseaux nationaux** tels que TAFOMIHAOVO sera organisé en présence des représentants des ministères concernés (MEEF, Culture et Patrimoine, etc) dans le but d'accompagner l'effort de reconnaissance des APAC déjà appuyé par le Projet de Soutien des APAC cofinancé par GSI et mis en œuvre par l'ONG RAVINTSARA. Cet atelier pourrait recevoir la contribution ou la participation du réseau international ICCA.

Ce lancement national sera concrétisé par les actions de partenariat au niveau des paysages d'intervention.

Stratégie de communication

La stratégie de communication pour cette phase ne cherche pas uniquement à susciter les demandes de collaboration des OSC et communautés locales, elle cherche aussi à susciter les échanges et partages d'expériences entre les acteurs locaux, à capter les feedback, à renforcer la confiance et la collaboration fructueuse entre ces acteurs et à informer l'opinion publique sur l'évolution du contexte et l'adaptation du programme. Elle cherche à répondre de plus en plus aux préoccupations des acteurs et non seulement aux exigences du programme, amenant SGP à adopter une attitude plus proactive. La communication avec les parties prenantes et les OSC, que soit au niveau pays ou à l'échelle des paysages choisis est essentielle pour établir les partenariats, mais également pour la visibilité de SGP.

La Stratégie de Communication sera marquée par les séries d'initiatives ci-après :

- **Le lancement des appels à projets à l'échelle des paysages**
Considérant les acquis des deux ateliers précédents, SGP va communiquer aux acteurs/ partenaires des informations spécifiques concernant les thématiques sélectionnées dans les paysages ainsi que les opportunités de partenariats. Pour ce faire, SGP valorisera les outils radios, réunions locales d'information, développera les outils/ support de tels que brochures de présentation, brochures thématiques, affiches, films, ...
- **La communication thématique au cours de la mise en œuvre des projets :**
Cette composante de la stratégie de communication contribue à la qualité de la mise en œuvre du programme, en développant des mécanismes d'échange horizontaux ou entre pairs. Elle développera des outils adaptés tels que les ateliers questions réponses, espaces d'échanges, visite

sur terrain, visites échange, afin de renforcer le contact et l'interaction entre les acteurs bénéficiaires et les partenaires, obtenir les feedback nécessaires pour ajuster les stratégies opérationnelles du programme.

Plan de gestion de connaissances

La gestion de connaissance et l'apprentissage dans l'action revêtent une importance particulière pour SGP, du fait de sa dimension multiculturelle et de sa présence sur différents espaces géographiques étendus. La gestion de connaissance de SGP vise en premier lieu **l'amélioration des pratiques au niveau des cibles et du projet** (amélioration de la qualité de mise en œuvre de son accompagnement). La connaissance capitalisée est ce qui va rester durablement au niveau des bénéficiaires et partenaires à la fin d'un projet. L'objectif de la gestion des connaissances est ainsi de regrouper les connaissances acquises à travers les différents projets, les collaborations interinstitutionnelles, les partenariats avec les OSC nationales de manière à ce qu'il y ait un apprentissage continu et partagé, et afin d'améliorer les stratégies opérationnelles du programme.

Elle comporte deux dimensions :

- Projets (par rapport au cycle du projet)
- Programme pays (par rapport au moment fort de SGP)

Au niveau projet :

La gestion de la connaissance dans le cycle de projet se fera suivant les étapes du cycle de projet, à savoir la planification, le suivi, l'évaluation et le transfert. Les connaissances issues de chaque projet vont être examinées par l'équipe de SGP ;

La planification d'un projet doit tenir compte des leçons apprises antérieurement. Les rapports et les notes des partenariats antérieurs seront les intrants pour la planification de nouvelle collaboration.

Le suivi du projet sera fait par des membres de l'acteur bénéficiaire de la subvention, conjointement ou non avec l'équipe de SGP. Le suivi sera fait en invitant des membres d'autres organisations pour apprendre avec ses pairs. SGP et les ONG d'accompagnement vont favoriser ce genre d'apprentissage par les pairs.

Les produits des suivis seront intégrés dans l'auto-évaluation et l'évaluation participative finale d'un projet donné. Le rapport d'auto-évaluation comportera une première analyse locale des bonnes et mauvaises pratiques.

Au niveau du programme pays

La gestion de connaissance va suivre les étapes ci-après :

- Capture des savoirs et des expériences (en connexion avec les produits du SSE) et des analyses des acteurs (connaissances locales). Cette étape se déroulera principalement au niveau des paysages/ sous-paysages, à travers des structures de mise en œuvre des actions ;
- Traitements et classification des informations. Il s'agit d'un travail continu au niveau de SGP et ses partenaires. SGP décide sur les thèmes de capitalisation qui feront l'objet de récolte d'expériences.
- Transformation des savoirs en connaissances partageables. Une fois par an, durant les moments de planification annuelle, SGP, les réseaux nationaux ou régionaux des communautés, les membres de la plateforme FANONGA organisent un moment fort de capitalisation des expériences.
- Modélisation des connaissances.
- Utilisation et valorisation pour améliorer les stratégies : « adaptive management »
- Elaboration des supports de capitalisation : brochures, success stories, articles, films ou documents sonores.
- Diffusion et partage (valorisation de la stratégie de communication) auprès des partenaires stratégiques ou institutionnels pour la mise à l'échelle. Les supports de capitalisation peuvent être présentés officiellement dans le cadre d'un atelier de partage avec d'autres partenaires et organismes d'appui ou sous forme de témoignage dans les émissions radios

SGP se connectera avec le PNUD pour le renforcement des capacités nationales à maintenir les résultats environnementaux mondiaux dans le cadre des priorités du développement durable (cf projet PNUD).

La gestion de connaissance utilisera les produits intermédiaires et finaux du suivi-évaluation de SGP ainsi que la stratégie de communication pour la diffusion des produits de la capitalisation.

Par ailleurs, SGP va appuyer spécifiquement des groupes d'acteurs locaux **localisés en dehors des paysages de concentration** mais qui représentent des intérêts stratégiques pour SGP par rapport à la capitalisation, gestion de connaissances et dialogue de politiques.

3.2 Les stratégies au niveau des paysages terrestres et marins

L'approche paysage, une approche déjà testée par SGP depuis ses phases antérieures (Atsimo Andrefana entre autres durant la 4^{ème} et la 5^{ème} phase opérationnelle du GEF), sera appliquée transversalement durant cette 6^{ème} phase opérationnelle. Il s'agit de mettre en échelle cette approche au niveau des paysages ou sous-paysages afin de favoriser des alliances, les complémentarités et les synergies, pour mieux générer des effets/ impacts plus durables et amplifiés.

Succinctement, le processus de d'identification et de sélection des paysages d'intervention a suivi les 5 étapes ci-après:

1. Documentation et réflexions avec l'équipe SGP (coordonnateur national, équipe SGP, TAG) ;
2. Atelier technique avec les intervenants au niveau national ;
3. Consultation de l'OSC nationale (TAFOMIHAOVO) ;
4. Consultations individuelles de quelques acteurs étatiques ;
5. Ateliers interrégionaux au niveau des 3 principaux paysages identifiés.

CARTE DES PAYSAGES au niveau national

Focalisé au niveau des paysages et sous-paysages définis, l'établissement de leurs situations de référence des liens entre les menaces observées et les stratégies recommandées pour SGP, a été mené suivant trois processus de consultations parallèles, à savoir :

- Le dépouillement des données relatives aux activités appuyées par SGP au sein de ces paysages ;
- Les ateliers interrégionaux au niveau des zones Sud Ouest, Nord, et Est ;
- La collecte des données auprès des partenaires intervenants dans les paysages/ sous-paysages.



Ci-après le tableau des stratégies par paysages adressant les menaces observés:

Paysages	Stratégies prioritaires
Nord	<ul style="list-style-type: none"> - Préserver les érosions et la perturbation des services éco systémiques par l'adoption des techniques d'agriculture de conservation tout en augmentant progressivement et durablement les rendements agricoles ; - Développer des fonds et capitaux communautaires à travers les filières durables comme celle du tourisme communautaire (formations et des partenariats avec les privés pour profiter de l'attraction touristique de la zone grâce à la richesse de sa biodiversité), vanille, café,... ; - Réduire les pressions sur les forêts en développant l'énergie alternative et pico-hydro électrique tout en améliorant les techniques de charbonnage et la filière bois (reboisement).
Est	<ul style="list-style-type: none"> - Restaurer les sols dénudés suite aux pratiques de la culture sur brulis par des actions intégrées de reboisement, agroforesterie, agriculture de conservation et développement de la filière bois, dans le cadre de schéma d'aménagement simplifié et concerté de tanety ou de micro-bassin versant attendant à des AP essentielles pour les services écosystémiques - Promouvoir la gestion et la gouvernance des aires communautaires entre autres à travers les Transfert de gestion des ressources naturelles et les APAC - Développer des fonds et capitaux communautaires par les filières agro-biodiversité au niveau des APAC - Réduire les pressions sur les forêts en développant l'énergie alternative et pico-hydro électrique tout en améliorant les techniques de charbonnage
Sud-ouest	<ul style="list-style-type: none"> - Restaurer les sols par des actions intégrées de Reboisement, agriculture de conservation dans le cadre de schéma d'aménagement simplifié et concerté de tanety ou de micro-bassin versant attendant à des Aires Protégées essentielles pour les services écosystémiques - Développer des fonds et capitaux communautaires par les filières agro-biodiversités, au niveau des APAC ou dans les aires communautaires - Réduire les pressions sur les forêts en développant l'énergie alternative tout en améliorant les techniques de charbonnage

Liste indicative des *SITES HORS –PAYSAGES* prioritaires

SGP peut travailler sur des sites en dehors des paysages prioritaires⁴:

- **Amoron'i Mania** : Préservation et valorisation économique autour de la forêt Tapia (District Ambositra) et Changement climatique/Energie (CR Kianjandrakefinasy CR Andina)
- **Analamanga** : Changement climatique/Energie renouvelable, Protection de bassin versant) District Anjozorobe Ouest, Gestion de terroir Tsiazompaniry dans le district Andramasina)

⁴Les critères d'identification et de choix de ces sites se basent sur les critères ci-après :

- Potentiel Partenariat/ Alliance stratégique : complémentarité entre l'approche communautaire SGP et d'autres approches, avec un potentiel élevé de mise à l'échelle
- Non localisé dans les 3 paysages prioritaires
- Existence des espèces endémiques (faune et/ou flore) menacées d'extinction
- Complémentarité entre milieu sensible et des ressources naturelles à hautes valeurs ajoutées

- **Vakinakaratra** : Gestion de forêt, lac, bassin versant, Ecotourisme à Antsirabe I et II, Betafo
- **Anosy, Androy** : Biodiversité/Filière, menace à la pression anthropique croissante, conséquence de la sécheresse qui aggrave l'insécurité alimentaire (Corridor Tsitongambarika, PN Andohaëla, etc)
- **Haute Matsiatra** : Biodiversité et Ecotourisme à Ambalavao et autres

Les stratégies par initiatives stratégiques

Compte tenu des enjeux soulevés par les acteurs et les parties prenantes à différents niveaux à travers les ateliers de consultations, SGP Madagascar a retenu toutes les 4 "les initiatives stratégiques" proposées par GEF:

1. Conservation communautaire des paysages terrestres et marins;
2. Agro-écologie Innovante Climato- intelligente ;
3. Accès à l'énergie co-avantages faible carbone ;
4. Coalition locale et mondiale pour la réduction de l'émission de POPs.

Le tableau ci-après nous montre les stratégies spécifiques de SGP en relation avec chaque initiative :

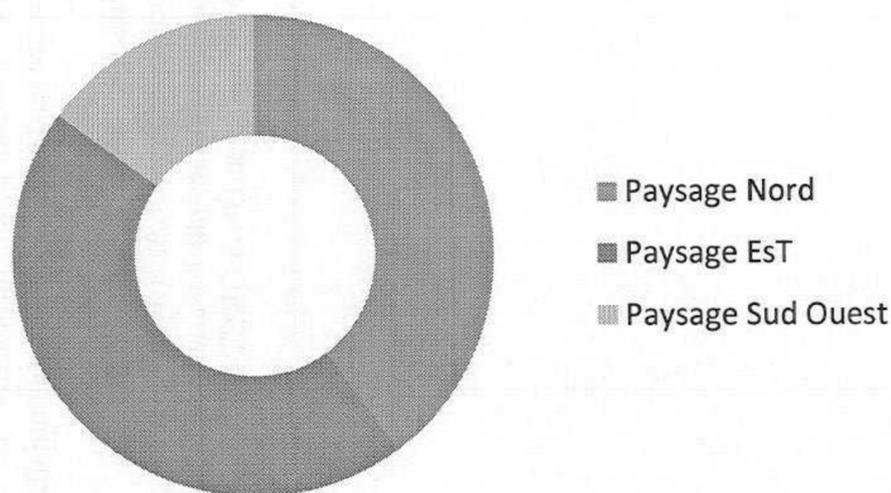
Initiatives stratégiques OP 6	Stratégies spécifiques par initiatives stratégiques
<p>Conservation communautaire des paysages terrestres/marins</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en œuvre de l'approche COMPACT en développant les modèles conceptuels par paysage/ sous- paysages (selon les cas), et élaborer de manière participative les stratégies par paysage ; - Promouvoir la gouvernance communautaire à travers la responsabilisation des communautés dans la conservation des ressources naturelles soit par les TGRN, les AP communautaires ou autres formes de gouvernance/gestion communautaire de ressources naturelles ; - Augmenter l'accès des communautés gérant des APAC aux ressources appropriées, y compris financière (fonds et capitaux communautaires), respectant leur système de valeurs socio et bio- culturelles et pouvant les aider dans leur initiative de conservation. <p>Opportunités à approcher :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le programme Conservation des Principales Espèces Menacées Endémiques et Economiquement précieuses à Madagascar, sous GEF 05, agence de mise en œuvre : PNUF ; - Le programme « Approche paysagère pour la conservation et la gestion de la biodiversité menacée à Madagascar avec accent sur le paysage des forêts sèches et épineuses Sud –Ouest», impliquant le Ministère de l'Environnement, de l'Ecologie et des Forêts ou MEEF, la Fondation TANY MEVA en collaboration avec ONG SAGE (juin 2016) sous GEF- 05, agence de mise en œuvre: PNUD ; - Le Programme CriticalEcosystemPartnershipFund (CEPF), partenariat regroupant le GEF/ FEM, la Banque Mondiale, Union Européenne, l'AFD, CI, Mac Arthur, le gouvernement du Japon et le HelmsleyCharity Trust, coordonné par TanyMeva. - Le projet du MEEF/ GEF 06 sur la Gestion Durable des Ressources Marines de Madagascar (WWF, US Chapter) en collaboration avec SWIOFISH2 (au niveau des Sites prioritaires Baie d'Ambaro et Baie d'Antongil) de la Banque Mondiale et du GEF des Eaux Internationales.
<p>Agro-écologie Innovante Climato- intelligente</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Appuyer l'adoption des techniques d'agriculture de conservation, d'agroforesterie productive (girofle, café, ravintsara, ...) pour mieux rentabiliser de manière durable les exploitations paysannes, et de gestion durables des filières agro-biodiversité ou des moyens de subsistance durable permettant de fournir des alternatives aux pressions, dans le cadre et Plan d'aménagement/protection des micro bassins versants, incluant des bas fonds et des écosystèmes critiques ; - Appuyer la diffusion horizontale des savoirs faire par des méthodes appropriées tel que lefarmer-fieldsschool ou des échanges- visites entre les communautés. <p>Opportunités à approcher :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le mandat ONG RAVINTSARA au niveau des appuis aux communautés des APAC au niveau pays ; - La collaboration avec GIZ, opérateurs privés tels que Symrise et les grandes boîtes hôtelières, COPEFRITO, DURELL, HELVETAS, CEPF... dans les filière comme les cultures d'algues (zanga et lomtse) marines, coton biologique, écotourismes ou tourisme ruraux, petites transformations des produits agricoles (exemple : poissons fumés), la pêche au large ; - Le partenariat avec PLAE au niveau du paysage du Nord.

Initiatives stratégiques OP 6	Stratégies spécifiques par initiatives stratégiques
<p>Accès à l'énergie co-avantages faible carbone</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Appui à l'électrification rurale solaire en valorisant l'approche barefoot collégé déjà appliquée à l'échelle pilote dans la phase 05 ; - Soutien à l'accès à de l'énergie propre par l'installation de pico centrale hydro-électrique à travers des partenariats multi-acteurs, en s'inspirant du modèle de collaboration multi-acteur à Anjozorobe entre TanyMeva, ADER, SGP et les communautés locales (CP 05) ; - Conduite des collaborations avec les opérateurs privés pour l'accès des ménages ruraux aux équipements solaires (kit). Les groupements privés seront appuyés dans leur mise en relation avec les paysans, dans le montage de plan d'affaires et leur mise en œuvre. SGP pourrait intervenir pour faciliter l'accès aux crédits en apportant à titre indicatif des fonds de garantie. <p>Opportunités à valoriser :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Collaboration avec WWF et Ministère, dans le cadre du projet GEF-5 ONUDI/ ADER, Union Européenne, WWF...
<p>Des coalitions locales aux coalitions mondiales de gestion des produits chimiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement des coalitions locales d'acteurs intégrant les communautés et les chercheurs pour contrer l'utilisation abusive des produits polluants chimiques, particulièrement contre leur utilisation pour le captage des tortues de mer, baleines, la lutte anti-acridienne... ; - Appui aux coalitions locales pour entrer en discussion avec l'industrie agroalimentaire (exemple l'usine sucrière à Ambilobe) et aux industries hôtelières dans le Nord pour limiter les effets néfastes des produits chimiques industriels (collaboration avec toutes les parties prenantes) ; - Appui (contribution) à la large diffusion chez les communautés des techniques innovantes basées sur l'utilisation de méthodes naturelles de lutte contre les maladies et insectes nuisibles aux plantes. <p>Opportunités à valoriser :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Collaboration avec PLAE (dans le Nord) ; - Les initiatives prises par les coalitions d'OSC locales dans le Nord, Sud Ouest, et par le réseau MIHARI sur les aires marines ; - Collaboration avec ONG GRET à Sainte-Marie (paysage EST et Nord).

L'allocation de ressources internes par paysages et puis par initiatives stratégiques

Le budget maximum propre à mobiliser par SGP est de 1.600.000 USD, dont 1.200.000 USD STAR FUNDS et 400.000 USD CoreFunds. 70% du STAR et CORE FUND (1.120.000 USD) seront alloués aux actions dans les paysages prioritaires. Considérant l'importance des surfaces des sites à protéger au niveau des différents paysages, en combinant avec le nombre de ménages potentiellement touchés par les actions, l'attribution de budget de mise en œuvre de SGP suivra la répartition suivante :

- Paysage Nord : 40 %, soit 448.000 USD
- Paysage Est : 45%, soit 504.000 USD
- Paysage Sud Ouest : 15%, soit 168.000 USD

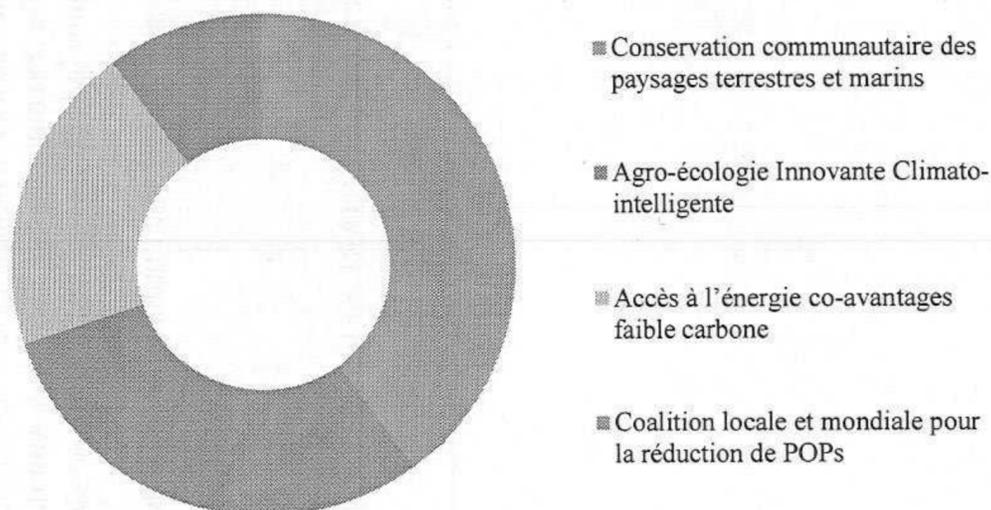


Répartition budget par paysage

SGP va appuyer un maximum de 75 petits projets, d'un montant moyen de 15.000 USD.

Par initiative stratégique, le budget est réparti comme suit :

- Conservation communautaire des paysages terrestres et marins : 450.000 USD (40% nbretot projet)
- Agro-écologie Innovante Climato- intelligente : 332.500 USD (30% nbretot projet)
- Accès à l'énergie co-avantages faible carbone : 225.000 USD (20% nbretot projet)
- Coalition locale et mondiale pour la réduction de POPs : 112.500 USD (10% nbretot projet)



Répartition budget par Initiatives

3.3. Les stratégies SGP en tant que financeur +

3.3.1. Plateforme de dialogue OSC –gouvernement

SGP renforcera les OSC locales et nationales dans leurs dialogues stratégiques avec les acteurs étatiques à différents niveaux, notamment les niveaux régional et national sur des thématiques spécifiques liées à la gouvernance des ressources naturelles. Les appuis peuvent consister en partage d'informations stratégiques, de formations spécifiques, d'appui-conseils (textes juridiques, politiques et programmes nationaux), de mise en relation ou de réseautages.

Les objectifs de ces dialogues pour les OSC sont multiples et sont priorisés en fonction des enjeux. SGP vise particulièrement les objectifs ci-après :

- Reconnaissance légale et institutionnalisation (déjà visibles dans les textes mais absentes dans les pratiques courantes de l'administration) des droits et pouvoirs des communautés ou fokonolona dans la gouvernance des RN;
- Prise de responsabilités de l'administration et des autorités dans leurs fonctions de régulation et d'application des lois, pour l'instauration des mécanismes de bonne gouvernance et d'états de droits;
- Prise de leadership au niveau des autorités dans la coordination et harmonisation des interventions;
- Mise en place d'espaces de dialogues constructifs entre les OSC et les autorités locales engageant chaque partie vers une vision commune de la gestion des ressources naturelles.

Au niveau national, TAFOMIHAAMO participe déjà directement ou indirectement (en étant membre d'autres mouvements de la société civile tels que le mouvement ROHY) aux différents espaces de dialogue et de cercles de réflexion avec les acteurs étatiques, est membre de l'ICCA Consortium, et développe des partenariats et des projets avec les programmes de l'Union Européenne et les autres partenaires tels que la GIZ. SGP sera l'allié de TAFOMIHAAMO dans le développement des propositions ou dans la formulation des arguments qui reflètent les besoins réels, les réalités vécues et les bonnes pratiques à institutionnaliser.

Au niveau régional ou des paysages, SGP renforcera son appui à l'instauration d'espace de dialogues multi-acteurs locaux comprenant les responsables étatiques et les acteurs du secteur privé. Ces OSC seront les représentants des citoyens dans leur quête de redevabilité et de transparence auprès de l'administration.

SGP poursuivra sa facilitation (accueil de réunions, etc) auprès de FANONGA, une plateforme formée par des ONG, Associations et Individus volontaires et engagés pour la promotion de la gouvernance des ressources naturelles par les fokonolona. C'est un espace d'échange d'informations et de perfectionnement des approches, des outils et de mobilisation pour atteindre un effet d'échelle des actions individuelles de chaque membre. Les Membres de FANONGA et TAFOMIHAAMO travaillent de concert de manière bénévole pour des plaidoyers à différents niveaux.

D'autres plateformes peuvent être partenaires de SGP. La délimitation des champs d'action de différentes plateformes devra être clarifiée de manière à éviter des empiètements.

3.2.2. Influence des politiques

SGP poursuivra ses appuis aux Organisations de la Société Civiles locales et nationales, les réseaux locaux et national de fokonolona, afin qu'elles augmentent leur influence dans les dialogues politiques et stratégiques auprès de l'administration, les ministères et le gouvernement.

SGP va axer ses appuis en plaidoyer sur les sujets chauds touchant les communautés (non limitatifs) :

- la reconnaissance légale des communautés locales et de leur pouvoir dans la gestion des RN
- l'application des directives volontaires pour la gouvernance responsable des régimes fonciers

- l'application des textes et des déclarations qui ont reconnu la gouvernance communautaire des ressources. En effet, malgré le fait que les textes reconnaissent les principes de gouvernance des RN par les communautés, la concrétisation dans les faits nécessite la sortie des textes d'application (décrets, arrêtés, etc) conformes.

Les instruments et les moyens pour ces stratégies d'influence et de plaidoyer sont constitués par :

1. les réseaux des communautés de base, tels que TAFOMIHAAVO
2. les collaborations et interactions au niveau national avec les autres partenaires et les ministères concernés par les thématiques

L'appui/ accompagnement du plan de plaidoyer porté par les acteurs nationaux tels que TAFOMIHAAVO fait partie de la mission de SGP, le partenariat sera formalisé par une convention d'accompagnement. SGP ouvrira ses collaborations auprès d'autres réseaux de communautés locaux ou nationaux, à l'instar du réseau MIHARI, actif dans la gestion des ressources marines/ côtières (LMMA ou Gestion locale des Aires Marines). Le renforcement de ces organisations faitières de communautés les aidera à jouer leur fonction d'interface avec les communautés de base. Les plaidoyers seront ainsi argumentés et renforcés par la remontée au niveau stratégique des réalités locales. Il y a lieu de considérer les acquis du renforcement des assises régionales de TAFOMIHAAVO (action en cours) dans la perspective de renforcer les communautés locales à se mobiliser contre les injustices tels que l'accaparement foncier (et les RN) par des opérateurs économiques.

SGP développera des interactions et des collaborations institutionnelles avec les autres intervenants à l'échelle nationale et stratégique (cf Chapitre 5 : Plan de mobilisation des ressources).

3.2.3. *Promotion de l'inclusion sociale*

De manière générale, SGP va réduire les risques d'oublier, de par ses approches, certaines catégories de population dans les communautés de base au fur et à mesure qu'il consolide ses partenariats avec des Organisations plus structurées. Cet effort d'inclusion devra donc être approprié en même temps par ces partenaires qui doivent créer des liens avec les associations ou les populations vulnérables, qui souvent ne maîtrisent pas les procédures de SGP.

(i) Promotion du genre et de l'empowerment des femmes

Le genre et l'empowerment des femmes sont des thèmes transversaux à toutes les interventions de SGP. Généralement, la responsabilisation des femmes dans les dynamiques communautaires autour de la gestion des RN existe mais faible, la fonction de décider sur toute question relative au patrimoine ou au bien commun de la société est attribuée aux hommes, chefs de ménages, le stéréotype est accepté par les femmes elles-mêmes. A titre d'exemple, les femmes n'héritent pas les terres de leurs parents dans de nombreuses sociétés rurales à Madagascar.

SGP intégrera une clause ou annexera un code de conduite dans les contrats de subventions afin de faire respecter des principes qui n'aggravent pas la situation de déséquilibre du genre préexistant. Les employés, les prestataires de service, les partenaires locaux et les communautés bénéficiaires des subventions seront formés, suivis sur leur prise en compte de ce code. Ce code va prendre en compte également le cas des handicapés dans la société.

(ii) Renforcement des peuples autochtones

Le renforcement des peuples autochtone sera assuré en partie par un mandat spécifique dédié à cet axe, en commençant par le soutien d'une dizaine de communautés APAC emblématiques au début, et par la suite par la diffusion à large échelle de la pertinence des APAC dans la gestion durable des RN. SGP intégrera ensuite l'appui à ces APAC emblématiques dans son portefeuille d'action au niveau des paysages (cf

stratégie par paysage). SGP est en étroite concertation avec le mandat financé par GSI (Programme Global Support Initiative financé par le Gouvernement Allemand) pour l'appui et soutien stratégique aux Aires et territoires du Patrimoine Autochtone et Communautaire (APAC) à Madagascar.

En dehors des APAC, les organisations des communautés de base (COBA ou VOI) seront accompagnées le long du processus de transfert de gestion (création ou renouvellement) à intégrer le fokonolona au niveau des prises de décision importantes et dans la mise en œuvre d'actions collectives. Ainsi, une convention ou protocole communautaire tacite ou explicite sera mis en place afin que les aspects culturels, économiques et sociaux des fokonolona soient prises en compte dans les outils du transfert de gestion tels que les Dina, PAG (plan d'aménagement et de gestion des terroirs) et cahiers de charge intégrant le terroir.

(iii) Implication/ regards spécifiques sur les Jeunes et les Enfants

Les jeunes (de 15 à 35 ans selon la loi malagasy) représentent en moyenne 56% de la population avec plus de 60% dans certaines sociétés rurales. Les jeunes sont majoritaires dans les statistiques de l'exode rural, étant donné l'insuffisance des ressources et des capitaux hérités des parents pour assurer leurs conditions de vie.

SGP adoptera une double approche au regard des jeunes :

- Une approche transversale : les jeunes seront incités à prendre une part active au niveau des activités et dans leurs organes de décision. Les communications de SGP envers toutes les parties prenantes des actions de SGP vont prendre en compte de ce message.
- Une approche directe : les projets qui ont des potentiels de création d'emplois pour les jeunes seront mieux notés, à condition que le risque d'emploi d'enfants mineurs soit nul. La précision des demandes reçues regardera de près cet aspect avant la négociation et la contractualisation avec SGP.

3.2.4. Cadre des résultats

Table 3. Cohérence avec les composantes globales du programme OP 6

1 Composants du projet OP6	2 cibles CPS	3 Activités	4 Indicateurs	5 Moyens de vérification
<p>SGP OP6 Composante 2:</p> <p><i>Agro-écologie innovante et intelligente pour le climat:</i></p> <p>2.1 Les pratiques agro-écologiques incorporant des mesures visant à réduire les émissions de CO2 et à renforcer la résilience au changement climatique ont fait leurs preuves dans les zones tampons et les corridors forestiers protégés et largement diffusés dans au moins 30 pays prioritaires</p>	<p><i>Aperçu des pratiques proposées</i></p> <ul style="list-style-type: none"> Intégration de l'agriculture de conservation et activités génératrices de revenu pour augmenter leur résilience aux chocs climatiques Utilisation de technique agro écologique pour l'adaptation au changement climatique 	<p>Faciliter l'adoption des techniques d'agriculture de conservation, d'agroforesterie productive (girofle, café, ravintsara, ...) pour rentabiliser de manière durable les exploitations paysannes</p> <p>Appuyer la gestion durable des filières agro-biodiversité ou des moyens de subsistance durable</p> <p>Env. 30% des projets</p>	<p><i>Cible Superficie d'hectares touchés</i></p> <p>250.000 ha</p>	<p>Rapports de projet individuels par équipes de pays de SGP</p> <p>Rapport annuel de suivi évaluation (RAS)</p> <p>Examen de la stratégie du programme de pays (input du CNP)</p>
<p>SGP Composant OP6 3:</p> <p><i>Accès aux énergies à faible émission de carbone:</i></p> <p>3.1 Des solutions d'accès à l'énergie communautaire à faibles émissions de carbone ont été déployées avec succès dans 50 pays avec l'alignement et l'intégration de ces approches dans des cadres plus larges tels</p>	<p><i>Au moins une typologie novatrice de solutions adaptées localement démontrée et documentée</i></p> <ul style="list-style-type: none"> Mise en place de kit solaire au niveau des ménages par l'approche barefoot collège Installation de pico centrale hydro-électrique, facilitation du transport d'énergie 	<p>Fournir des solutions innovantes et inclusives en énergie durable pour réduire les émissions de carbone et permettre aux groupes marginalisés de développer des activités sans nuire à leur environnement</p> <p>Env. 20% du Nombre de projets</p>	<p><i>Nombre de type de solutions d'accès à l'énergie : min 3 ;</i></p> <p><i>Nbre de personnes/ménages obtenant accès à l'énergie avec des solutions communautaires adaptées localement : 100.000 personnes ou 20.000 ménages soit environ une épargne d'émission de 5.000 T de CO₂</i></p>	<p>RAS, rapports de pays RAS, base de données mondiale,</p> <p>Etudes spécifiques de pays</p> <p>Examen de la stratégie du programme de pays (input CNP)</p>

1 Composants du projet OP6	2 cibles CPS	3 Activités	4 Indicateurs	5 Moyens de vérification
<p>que SE4ALL initiés dans au moins 12 pays</p> <p>SGP Composant OP6 4: <i>Coalitions locales/ globales pour la gestion des produits chimiques polluants:</i></p> <p>4.1 Des outils et des approches communautaires novateurs ont été démontés, déployés et transférés, avec l'appui de coalitions nouvellement organisées ou existantes dans au moins 20 pays pour la gestion rationnelle des produits chimiques et des déchets dangereux</p>	<p><i>Aperçu des outils et approches novateurs pour:</i></p> <ul style="list-style-type: none"> Coalition locale en discussion et négociation avec les opérateurs économiques du secteur privé du tourisme, agro industrie Valorisation des pratiques de lutte agro- biologique et naturelle contre les maladies de plantes 	<p>Appuyer la mise en place et la mise en œuvre de plans de redressement concerté pour limiter l'épandage de déchets polluants</p> <p>Env. 10% des projets</p>	<p><i>Cible 50.000 personnes bénéficiaires (dont 50% femmes, 60% jeunes, 80% de peuples autochtones)</i></p>	<p>Rapports de projet individuels par équipes de pays SGP</p> <p>Rapport annuel de suivi et évaluation (RAS)</p> <p>Examen de la stratégie du programme de pays</p>

5. PLAN DE SUIVI ET D'EVALUATION

SGP va mettre en œuvre une gestion axée sur les résultats. Au lieu de commencer par prévoir les intrants et les mesures à prendre, SGP va se concentrer sur les effets et les impacts souhaités, puis détermine les mesures et les intrants qui permettront d'obtenir de tels effets.

SGP établit les données de base et définit dès le départ les cibles et les indicateurs de performance en vue d'évaluer les progrès réalisés durant l'exécution et au terme du programme. Le fait de ne pas atteindre des cibles importantes ne devrait pas entraîner l'application stricte de sanctions; cela devrait plutôt indiquer aux partenaires qu'ils doivent déterminer ensemble s'il y a eu dérapage et pourquoi, et comment ils peuvent redresser la situation.

Le système de suivi et évaluation s'opère à trois niveaux interdépendants :

- Système de suivi évaluation au niveau des projets

L'équipe SGP effectue au niveau de chaque projet appuyé au moins 3 descentes sur terrain servant à établir l'état zéro (évaluation initiale), le suivi de la qualité de mise en œuvre (durant la mise en œuvre), et l'évaluation finale de la collaboration. Ce suivi est d'autant plus important pour cette 6^{ème} phase opérationnelle que le niveau de structuration des organisations des communautés évolue entre deux collaborations successives.

Les descentes au niveau des projets sont idéalement réalisées conjointement avec les partenaires de mise en œuvre, ou avec d'autres personnes ressources issues d'autres organisations.

- Auto-évaluation et évaluation annuelle

Annuellement, les auto-évaluations au niveau des porteurs de projets alimentent les rapports annuels. La méthodologie d'auto-évaluation fait l'objet de formation si besoin est de la part de SGP ou des partenaires de mise en œuvre. Ces séances peuvent être facilitées par des personnes issues des organisations faitières reconnues comme TAFOMIHA AVO. Afin de veiller à l'efficacité, les auto-évaluations peuvent être faites de manière groupée entre acteurs du paysage, ou au niveau des réseaux des communautés.

- Effets au niveau de la base

Les effets au niveau de la base seront suivis en valorisant les résultats et les données dans les rapports de suivi et évaluation annuelle. Les effets seront évalués suivant des outils de suivi adaptés au niveau des membres des communautés.

L'évaluation des effets valorisera les données au niveau des collectivités et des partenaires étatiques au niveau des paysages. La conduite de l'évaluation des effets à la base sera conduite de manière sélective, fixée par le CNP.

Sur l'opérationnalisation du suivi, il y a lieu de renforcer la capacité de fonctionnement de l'équipe de SGP. Ainsi, le staff sera composé par le Coordinateur National de SGP, un associé de programme et une assistante de programme avec des stagiaires.

La voiture à disposition de SGP en tant que moyen de déplacement de cette équipe devra aussi être renouvelée afin d'être en mesure d'assurer les déplacements fréquents dans les zones de ces paysages qui sont toutes dans la catégorie de zones enclavées. La voiture actuelle étant vieille de 13 ans et consomme relativement beaucoup en frais d'entretien.

Table 4. Plan de suivi-évaluation au niveau du programme national

Activités de suivi-évaluation	Objets	Responsables	Ligne budgétaire	Périodicité
Elaboration du programme pays	Cadre d'identification des projets communautaires	CN, CNP, Partenaires Nationaux , SGP	Couvert par le fond de préparation de subvention	Au début de la phase opérationnelle
Evaluation annuelle du Programme Pays	Apprentissage, gestion adaptative	CN, CNP, CPMT	Couvert par les coûts de fonctionnement du programme de pays	Les évaluations seront effectuées chaque année afin de s'assurer que le Programme pays est en bonne voie par rapport à ses objectifs et ses résultats, et pour prendre des décisions quant aux révisions ou les adaptations en gestion
Réunions du CNP pour l'analyse des résultats et des projets	Évaluer l'efficacité des projets, des portefeuilles et des approches; apprentissage; gestion adaptative	CN, CNP, PNUD	Couvert par les coûts de fonctionnement du programme de pays	Minimum deux fois par an, un dédié au S & E et une gestion adaptative à la fin de l'année de subvention
Rapport national annuel (RNA)	Permettre un reporting efficace à CNP	CN présentant au CNP	Couvert par les coûts de fonctionnement du programme de pays	Une fois par an
Rapport annuel de suivi (RAS) basé sur le RNA	Permettre un reporting efficace à la CPMT et au FEM; Présentation des résultats au donateur	CN soumet au CPMT	Couvert par les coûts de fonctionnement du programme de pays	Une fois par an

Evaluation stratégique du portefeuille pays	Apprentissage; Gestion adaptative pour le développement stratégique du programme de pays	CNP	Couvert par les coûts de fonctionnement du programme de pays	Une fois par phase opérationnelle
---	--	-----	--	-----------------------------------

6. PLAN DE MOBILISATION DES RESSOURCES

La mobilisation des ressources vise à diversifier les financements afin d'accroître les flux de ressources financières vers les paysages et les communautés gestionnaires des ressources naturelles.

Cette mobilisation de ressources de partenariat fait contribuer la stratégie d'information / communication de SGP, la mise en œuvre de l'approche paysage et la gestion de connaissance.

Paysages	Partenariats potentiels (non exhaustifs)
Transversale	<ul style="list-style-type: none"> - le programme PAGE/ GIZ sur le Cadre politique, juridique et institutionnel de la Gestion durable des ressources naturelles en partenariat avec le Ministère de l'Environnement. - Le programme de USAID « Hay Tao » (durée de 5 ans à partir de 2017) sur l'amélioration des conditions cadres pour la gestion et la protection de la biodiversité par les communautés de base. - Le programme d'appui à la société civile de l'Union Européenne, dans le cadre du financement FED 11, durée 5 ans à partir de 2017, au niveau national et dans les 3 régions AtsimoAndrefana, Analanjirifo et Analamanga. - Les programmes d'appui à la gouvernance locale PRODECID (financement GIZ dans le nord) et le PIC II (Banque Mondiale), tout deux axés sur le renforcement de la gouvernance locale, la redevabilité sociale et la transparence, l'aménagement des espaces communaux/ intercommunaux - Le Ministère de la Culture sur l'amélioration des textes légaux pour une meilleure reconnaissance des APAC, à travers le mandat en cours de l'ONG RAVINTSARA - ADER et le Ministère de l'énergie autour de l'électrification rurale
Nord	<ul style="list-style-type: none"> - WWF où la zone Nord reste une zone prioritaire - CEPF/ TanyMeva, - SWIOFISH2 sur le paysage marin - Opérateurs Economiques du secteur privé dans les filières Vanille/ café, poivre, cacao : ONG International HELVETAS Swiss Intercooperation,
Est	<ul style="list-style-type: none"> - Le Fond vert pour le Climat (Green Climat Funds) financement de la Banque Européenne pour le Développement géré par Conservation Internationale (CI) - Collaboration avec le Programme Mikajy de l'USAID
Sud ouest	<ul style="list-style-type: none"> - CEPF/ TanyMeva - ADER et le Ministère de l'énergie autour de l'électrification rurale - Opérateurs économiques du secteur privé dans les filières coton biologique en collaboration avec Helvetas

Au niveau des projets et des paysages, les principaux schémas de mobilisation des cofinancements sont :

- SGP établit des contrats de partenariats bipartites avec différents partenaires qui concourent à la réalisation d'un seul programme dans le paysage (exemple : un programme d'électrification rurale à plusieurs volets ou axes).
- Bien que les fonds ne soient pas directement versés à SGP, cette activité peut être considérée comme faisant partie de la mobilisation des ressources, car il y a un flux accru de ressources aux parties prenantes du PPD grâce à son soutien.

Les objets de cofinancement peuvent être de nature diversifiée, ci-après des scénarii qui ne sont pas exhaustifs

Présence du partenaire co financeur	Présence de SGP		
	Préparation	Mise en œuvre	Désengagement / relais
Préparation	SGP et les partenaires assurent depuis le début le montage du partenariat bi ou multipartite sur un seul programme (électrification rurale par exemple)	SGP est déjà en partenariat avec un acteur local dans le paysage, et un nouveau partenaire vient remplir le gap.	SGP se désengage d'un contrat avec un acteur local et le partenaire prépare un autre projet complémentaire avec l'acteur
Mise en œuvre	SGP aide les communautés appuyées par le partenaire à préparer et à élaborer des propositions de projets à soumettre à SGP ou à d'autres bailleurs de fonds et à faciliter le financement.	Le partenaire est déjà dans le partenariat, SGP vient en appui au partenaire pour remplir le gap. Ce schéma semble être le plus intéressant pour SGP qui peut apporter une valeur ajoutée de par l'appui à la responsabilisation des communautés.	SGP se désengage d'un contrat avec un acteur local et le partenaire poursuit la même action au delà du financement de SGP
Désengagement/ relais	Le partenaire termine sa collaboration avec l'acteur local et SGP entre en partenariat avec l'acteur local. Ce scénario offre la possibilité de travailler avec un réseau ou une organisation faitière où l'acteur initial est membre	Le partenaire termine sa collaboration avec l'acteur local et SGP continue avec le même acteur déjà appuyé par le partenaire, en comblant un gap, par exemple sur la gestion du fonds/ capital communautaire	SGP et le partenaire clôturent ensemble un projet mené conjointement, les deux peuvent faire une capitalisation conjointe

SGP adopte par ailleurs une approche de partage de coût (cost sharing) qui consiste à recouvrer une partie des coûts de fonctionnement lors des missions conjointes avec le PNUD ou autres partenaires institutionnels.

7. GESTION DES RISQUES

Table 5. Les risques identifiés OP6

Description des risques identifiés	Degré de risque (faible, moyen, élevé)	Probabilité de risque (faible, moyen, élevé)	Mesure d'atténuation du risque prévue
Troubles politiques durant la période à la veille de l'élection présidentielle, causant blocage de l'action de SGP	Elevé	Elevé	Contribution SGP dans le renforcement des OSC dans les plateformes de dialogue OSC – gouvernement
Aggravation de la sécheresse dans tout le pays et dans partie Sud particulièrement	Elevé	Elevé	Mettre l'accent sur des pratiques d'adaptation au changement climatiques
Aggravation de la corruption, émancipation de la culture de l'impunité des trafiquants illicites des ressources naturelles précieuses	Elevé	Elevé	Agir au niveau des paysages pour créer des forces de plaidoyer pour l'application des lois en vigueur
Sorties de lois sur le foncier qui favorisent l'accaparement de terrain par les grands investisseurs étrangers, l'Etat agirait en défense des intérêts des OE privés	Elevé	Moyen	Renforcer les actions des OSC travaillant sur le foncier (exemple SIF, collectif Tany) sur leur plaidoyer pour rendre le processus de reformes du foncier participatif et inclusif
Promulgation du code minier réformé de manière peu participatif, causant résistance/ trouble si les exploitations minières sont favorisées au détriment des sites naturels à biodiversité unique	Elevé	Moyen	Renforcer les actions des OSC travaillant dans le secteur mine (exemple : commission ROHY) sur leur plaidoyer pour rendre le processus de reforme du code plus participatif et inclusif
Instabilité des interventions des partenaires engagés dans le cofinancement avec SGP	Moyen	Faible	Travailler prioritairement avec les partenaires ayant les mêmes visions que SGP
Politique de Gouvernance forestière pas claire (la politique forestière n'est pas encore sortie), en contradiction de certaines initiatives des communautés dans la gestion des forêts	Moyen	Faible	Renforcer les actions des OSC travaillant dans le secteur forestier/ environnement sur leur plaidoyer pour rendre le processus de reforme du code plus participatif et inclusif

Les risques seront suivis le long de la mise en œuvre du Programme Pays SGP, ils feront l'objet d'examen annuel des actions de SGP. À ce moment-là, le degré de risque ou la probabilité de risque peut être ajusté.

Les risques identifiés peuvent également être supprimés et de nouveaux risques ajoutés si nécessaire avec les mesures d'atténuation appropriées.

8. MODALITES DE MISE EN ŒUVRE

Les critères de sélection et de priorisation des projets dans le paysage

Les critères présentés ici sont susceptibles d'affinage durant la mise en œuvre, ils reflètent les visions et principes de cette 6^{ème} phase opérationnelle pour SGP Madagascar :

- **Sur les capacités et niveau d'empowerment des communautés bénéficiaires**, à savoir ceux relatifs à l'attachement aux patrimoines communs naturels et/ou culturels du fokonolona, la capacité contributive et l'autonomie de gestion des RN ou des fonds (gouvernance), la possession de fonds communautaire, niveau de structuration ;
- **Sur les projets** répondant aux enjeux correspondant aux 4 initiatives stratégiques et aux stratégies spécifiques correspondantes ;
- Sur les potentiels de **complémentarités** avec d'autres interventions, projets fédérateurs, potentiel de mise à l'échelle et durabilité.

Les synergies et les complémentarités ainsi que les financements additionnels

L'effectivité des synergies et complémentarités au sein des paysages d'intervention répond aux principes ci-après :

- Création de valeur ajoutée et d'impact plus significatif par rapport à une intervention isolée, efficacité par rapport à un ou des enjeux locaux ;
- Evite les redondances d'intervention au niveau des mêmes acteurs ou localités ;
- Recherche d'efficacité dans les actions, valorisation de la subsidiarité ;
- Renforcement de capacités de coordination des acteurs locaux et de pérennisation des actions.

Telle collaboration est conditionnée par la convergence de vision vers le renforcement véritable du pouvoir des communautés à s'organiser entre eux et à être écouté dans la gestion de leur paysage. SGP va surtout proposer l'approche remontante de la base vers le haut, et qui met l'acteur au centre des dynamiques d'acteurs/ enjeux, et un accompagnement de proximité pour atteindre des stades élevés d'empowerment et stewardship.

La stratégie de SGP pour favoriser ces synergies, collaborations utilise les outils/ instruments de communication et d'orientation des actions.

- Les possibilités de collaboration et les synergies sont identifiées de manière précoce dès le stade de priorisation des projets à l'échelle du paysage/ sous paysage. En effet, une instance de consultation et de priorisation des projets multi-acteurs sera valorisée au niveau de chaque paysage/ sous-paysage, conformément à la démarche pour une approche paysagère comme l'approche COMPACT ;
- Des suivis sur terrain et évaluations conjointes entre partenaires et SGP seront promus afin d'exploiter les potentiels de collaboration entre eux ;
- La stratégie de communication de SGP comporte des messages clairs relatifs aux exigences de cofinancement avec le bénéficiaire de subvention pour tout projet. Les projets pour lesquels les porteurs contribuent le plus auront plus de chance d'être choisis ;
- Les projets fédérateurs seront dotés de plus de pondération dans la sélection des projets.

Les initiatives prises en faveur des tissages d'alliances et de cofinancement sont considérées comme la contribution de SGP en tant que Financeur +. Elles sont éligibles pour être financées par SGP, qui mettra en place un point focal par paysage/sous paysage (approche COMPACT) pour faciliter la mise en œuvre des stratégies opérationnelles.

Les instances de priorisation de projets au niveau des paysages

Etant donné le moyen limité de SGP, la stratégie consiste à travailler avec les antennes régionales de TAFOMIHAAVO et les coalitions d'OSC locales déjà en place au sein des paysages, en priorisant les paysages/ sous paysages les plus dynamiques présentant les meilleurs potentiels de cofinancement.

Les membres du mouvement FANONGA travaillant dans ces paysages vont également être sollicités pour apporter leur contribution à cet exercice.

Une ou des formations et un accompagnement méthodologique de la part de SGP siège seront assurés auprès des leaders locaux. La mobilisation des partenaires devra être assurée de manière transversale afin de veiller à la synergie et à la complémentarité au niveau des paysages

Les documents d'appels à projet et les projets soumis passeront pour consultation au niveau d'instance multi-acteur de priorisation, qui se réunit à chaque vague d'appel à projets de SGP. Il est prévu de valoriser les pratiques déjà existantes, et de mettre en place une instance par paysage / sous paysage en veillant aux critères de représentativité de chaque type d'acteurs, aux capacités techniques (analyse et connaissance des dynamiques communautaires), aux critères d'éthiques (objectivités, bonne gouvernance).

Chaque instance verra la représentativité des catégories d'acteurs suivantes :

- Les autorités régionales ;
- Les services techniques déconcentrés, notamment le DREEF et le DRDR ; les services techniques des secteurs pêche/tourisme/élevage et arts/ cultures peuvent y participer ;
- Les communautés de base ;
- Les ONG, projets et programmes ;
- Les plateformes régionales des APAC (instance régionale de TAFOMIHAAVO ou autre) ;
- Le secteur privé ;
- Des personnes ressources.

Le nombre d'instances par paysage est fourni ci-après à titre indicatif :

- Paysage Sud ouest : une instance pour tout le paysage MIKEA et MAHAFALY
- Paysage Est : 4 instances dont 1 au niveau du CAZ (régions Analanjirofo- Atsinanana, AlaotraMangoro), 1 au niveau de COFAM (Région Amoron'i Mania), 1 au niveau de COFAV (région de VatovavyFitovinany, Sud Est et Haute Matsiatra), et 1 instance au niveau de la Littorale Est (Région Analanjirofo, Partie Nord de la région Est)
- Paysage Nord : 2 instances dont 1 au niveau de MAMABAIE (Régions Analanjirofo et SAVA) et 1 au niveau de COMATSA et Baie d'Ambaro (Région DIANA)

Les facilitateurs points focaux

Grâce à l'approche paysage mise en œuvre, les dialogues entre acteurs et plaidoyers au niveau local seront soutenus par des dynamiques d'acteurs du paysage. SGP va contribuer à la facilitation de ces dynamiques locales par le biais de facilitateurs appelés à être des points focaux thématiques qui assurent la connexion entre les actions par initiatives stratégiques de SGP. Ces points focaux vont également assurer l'intégration des leçons apprises des actions de SGP en dehors des paysages pour l'amélioration des stratégies opérationnelles et l'influence des politiques.

9. ENDOSSEMENT DU COMITE NATIONAL DE PILOTAGE

Note: La signature de l'endossement à ce stade est pour le SPP complet et final dûment examiné par le CNP et accepté comme guide pour la mise en œuvre de l'OP 6 par le programme de pays du SPP.

Chaque instance verra la représentativité des catégories d'acteurs suivantes :

- Les autorités régionales ;
- Les services techniques déconcentrés, notamment le DREEF et le DRDR ; les services techniques des secteurs pêche/tourisme/élevage et arts/ cultures peuvent y participer ;
- Les communautés de base ;
- Les ONG, projets et programmes ;
- Les plateformes régionales des APAC (instance régionale de TAFOMIHAAVO ou autre) ;
- Le secteur privé ;
- Des personnes ressources.

Le nombre d'instances par paysage est fourni ci-après à titre indicatif :

- Paysage Sud ouest : une instance pour tout le paysage MIKEA et MAHAFALY
- Paysage Est : 4 instances dont 1 au niveau du CAZ (régions Analanjirofo- Atsinanana, AlaotraMangoro), 1 au niveau de COFAM (Région Amoron'i Mania), 1 au niveau de COFAV (région de VatovavyFitovinany, Sud Est et Haute Matsiatra), et 1 instance au niveau de la Littorale Est (Région Analanjirofo, Partie Nord de la région Est)
- Paysage Nord : 2 instances dont 1 au niveau de MAMABAIE (Régions Analanjirofo et SAVA) et 1 au niveau de COMATSA et Baie d'Ambaro (Région DIANA)

Les facilitateurs points focaux

Grâce à l'approche paysage mise en œuvre, les dialogues entre acteurs et plaidoyers au niveau local seront soutenus par des dynamiques d'acteurs du paysage. SGP va contribuer à la facilitation de ces dynamiques locales par le biais de facilitateurs appelés à être des points focaux thématiques qui assurent la connexion entre les actions par initiatives stratégiques de SGP. Ces points focaux vont également assurer l'intégration des leçons apprises des actions de SGP en dehors des paysages pour l'amélioration des stratégies opérationnelles et l'influence des politiques.

9. ENDOSSEMENT DU COMITE NATIONAL DE PILOTAGE

Note: La signature de l'endossement à ce stade est pour le SPP complet et final dûment examiné par le CNP et accepté comme guide pour la mise en œuvre de l'OP 6 par le programme de pays du SPP.

Membres du Comité de Pilotage impliqués dans l'élaboration du SPP SGP 06 Examen et accord	Signatures
Pr RAFIDINARIVO Elie, Président	
RADEFITIAVANA Ulidia	
RAMAMONJISON Sory Andrad	
RAHARUVEZO Verma	
RAPAMSON Eme	
CLAUSEN Aison	
DASO Irene	

J

10. LES ANNEXES

Annexe 1 : Les personnes ayant participé au processus de concertation et consultation sur le CPS

CONCERTATIONS INTERNES SGP : juillet à décembre 2016

N°	Nom et Prénom	Organisation	Fonction/ responsabilité	Coordonnées Tél
1	RAKOTOMANANA Faliarimino	GEF SGP	Coordonnateur National SGP	034 11 102 16
2	YDA NjakaRazanamahery	GEF SGP	Programme Assistante SGP	020 22 319 64
3	Vololoniaina RASOARIMANANA	IUCN	Membre du Groupe de Travail Technique GEF SGP /ICCA	

CONSULTATIONS INDIVIDUELLES DES PARTENAIRES : août à octobre 2016

N°	Nom et Prénom	Organisation	Fonction/ responsabilité	Coordonnées Tél
1	Mr RAMIANDRARIVO LivaHariniaina	Ministère de l'Environnement, de l'Ecologie et des Forêts	Directeur Général des Forêts	034 05 620 48
2	Mr le Directeur du Développement des Energies Renouvelables	Ministère de l'énergie et des Hydrocarbures	Directeur du Développement des Energies Renouvelables (<i>DDER</i>)	
3	Mme Ravaka Natacha RANAIVOSON	TANY MEVA/CEPF	Manager CEPF	
4	Mr RAZAFIMANANDRAIBE Louis de Gonzague	TAFO MIHAAVO	Bureau National	
5	Mme Miora Ranjatoson	TAFOMIHAOVO	Secrétaire Technique	261 34 37 406 81
6	Mme RAVOLOLOMANANA Toky	ONG RAVINTSARA	Co-coordinatrice	

ATELIER TECHNIQUE à TANA : le 04 et 06 août 2016

N°	Nom et Prénom	Organisation	Fonction/ responsabilité	Coordonnées Tél
1	ANDRIANANTENAINA Hanitra	PAGE/GIZ	Conseillère Technique	032 11 425 01
2	RANARIVELO Valencia	WWF	Senior advisor RBM	034 49 890 12
3	RAKOTOMALALA Harindranto	ONG RAVINTSARA	Coordonnatrice	033 11 970 63
4	RAZAFINDRALAMBO Tahiana	SAGE	Responsable Technique	032 69 499 15
5	RAKOTOARIJAONA Mamy	Madagascar National Parks	Directeur des Opérations	033 49 401 01

ATELIER INTERREGIONAL PAYSAGE NORD : 18 et 19 octobre 2016

N°	Nom et Prénom	Organisation	Fonction/ responsabilité	Coordonnées Tél
1	RANDRIATSARA Fidèle	ANDAPA	Accompagnateur SAVA	032 41 046 01
2	BEVAZAHA Simon	Comité régional SAVA, ANDAPA	Président	032 69 390 94
3	BETIANA Roger	TAFO MIHAAVO ANDAPA	Coordonnateur	032 29 927 47
4	RANDRIANARILANDY Emilien	TAFO SAVA ANTALAHA	Vice président	03 54 469 70
5	MAHAIBE Jean Martin	Assemblée la Source COMABAIE ANTALAHA	Président	032 02 985 12
6	RAMILIARISON Heriniaina	COMATSA SAVA VOHEMAR	Président	032 51 790 70
7	RABEFITIAVANA Bernard	TSARATANANA	Président	
8	ANTILAHY Odilon René	AMBANJA Vohitrandriana	Président régional TAFO Diana	032 65 085 96
9	ALSON Jocelyn Eric	NOSY BE	Vice président TAFO MIHAAVO	032 52 663 31
10	ZAFILAHY Trefy Adolphe	ANKATAFA Ambanja	coordonateur régional TAFOMIHAAVO	032 29 833 94
11	BERTHE Soandriky	MAROANTSETRA	coordonateur TAFOMIHAAVO	032 66 388 00
12	RAJAONASY Bertrand	COMATSA SAVA SAMBAVA	Responsable	032 47 604 00
13	RASOARIVONY	COMATSA SAVA ANDAPA	Responsable	032 77 497 51
14	MBOTIVOLA Marie Béatrice	CIRAGRI Ambanja	Représentante CIRAGRI	032 07 946 41
15	RANDRIANASOLO Augustin	CIR RMP Ambanja	chef CIR RMP	032 57 334 69
16	RICHARD Jaokely Adrien	CSA Ambanja	coordonateur	032 45 531 64
17	JAO	CIREL Ambanja	chef de poste vétérinaire	032 44 393 79
18	EDMOND Ramadany	Antenne TAFO Ambilobe	vice président TAFO	034 21 396 66
19	JAOMAHAZAKA	TAFO DIANA	Coordinateur TAFO DIANA	032 47 850 79
20	TOMBOFENO	Ampanopia Tsaratanàna	FOKONOLONA	
21	SALIMO	PFEDN Nosy Be	Accompagnateur	032 02 161 64
22	Mandiny Raymond	CRADES Ambanja	Président	032 41 906 64 - 034 12 406 49
23	VOCA Dominique	SAGE Nosy Be	FANONGA SAGE	032 02 318 76
27	JEAN Solozara	District Ambanja	Adjoint District Ambanja	032 41 109 95
28	MOHAMADY II Abdillah	CU Ambanja	SG CU Ambanja	032 40 190 87
29	RAKOTOZAFY Brice Funk Lee	Ambanja	Chef d'AP MGB/MRPA Ampansindava	032 05 431 47
30	JOSEPH Paulet	Ambanja		

31	MIADANA	Ambanja		
32	ANITA Marengo	Ambanja		

ATELIER INTERREGIONAL PAYSAGE EST : 25 et 26 octobre 2016

N°	Nom et Prénom	Organisation	Fonction/ responsabilité	Coordonnées Tél
1	ANDRIATSILANINA Rakotonirainy Daniel	Vovonana AnkarinoroFandriana	Président	
2	RAZAFINJATOVOLASOA Simon Barijaona	FIARAHAMANANASandrandahyFandriana	coordonateur	032 73 420 73
3	RAZAFINDRALAMBO Rasolofo	Association JIROMiarinavartraFandriana	Conseiller d'administration	032 50 576 66
4	RAVAOARISOA Florine	Cooperative FIERI SEM Ranomafana Ifanadiana	Président	034 52 251 84
5	RAZAFIMANDIMBY François de Salle	TolongoinaIkongo	Premier Secrétaire	034 76 781 53
6	ANDRIANANTENAINA Justin Christopher	Union COBAIvohibeIhorombe	Président	032 21 797 26
7	RAVALITERA Louissette	TAFOMIAHAVO Anivorano Toamasina	Conseillère	033 28 122 73
8	LEABY Jean Baptiste	COSAP, Ranomafana Ifanadiana, partenaire Madagascar National Parks	Membre COSAP	033 31 502 30
9	RAKOTOMANANTSOA	Association Merci, AmbatovolaMoramanga	Président	032 27 338 30
10	ANDRIA Herinambinina Jean Sylvain	TAFOBeforonaMoramanga	Président régional	032 25 833 18
11	RAKOTOMANDIMBY Jean de Dieu	VOI MMA AndasibeMoramanga	Président	033 19 047 46
12	MOSA	VOI LakatoMoramanga	Président	
13	RANDRIAMIZAKA Philibert	Fédération VATRITRINIALAMorarano Gare	Président	033 08 119 24 - 034 119 24
14	RANDRIAMORAMANANA Emilien	Fédération FVM Manakambahiny Est Ambatondrazaka	Président	034 12 931 81 - 032 59 555 05
15	RANDRIAMANANA RadoSeraphin	Fédération MIARADIA Lakato Moramanga	Responsable	033 72 991 33
16	RANDRIANARIVELO John	Appui Tanà	Accompagnateur	033 07 850 09
17	LEVARIJAONA	AmbodivoangyMarolambo	Président	
18	IMBARIZAFY Albertine	MahamarinaAmbodivoangyMarolambo	Président	
19	ZAZAFILAHY Lucien	MITABEAmbalapaiso II Marolambo	Coordinateur	
20	RANDRIANALISON Gervais	PLACAZ Moramanga	Président	034 01 921 66

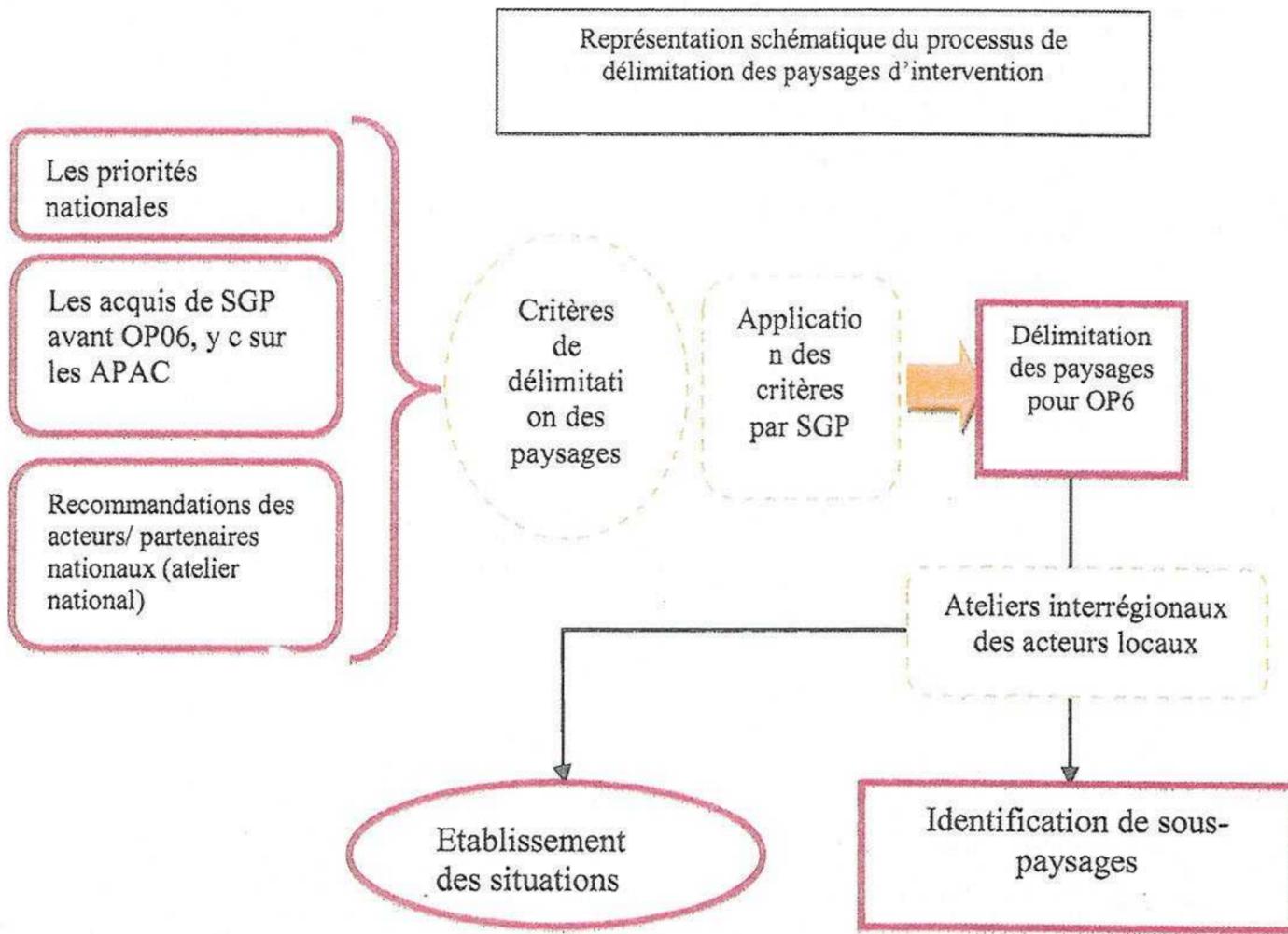
21	FANDRESENA Tovonahary Stephan	Ministère de l'Élevage	Élevage	034 18 259 17
22	RAZAFISAMBATRA Riantsoa	H Circonscription de l'Agriculture (CIRAGRI)	Chef CIRAGRI	034 71 704 94
23	RATSIMISETA SalamaHarivelo	CSA	Coordonnateur	034 68 330 10
24	RAJAONERA Mirana	Circonscription des Eaux et Forêts (CIREEF) Moramanga	Chef CIREEF	034 17 077 58
25	RABEMANANJARA Zo	GERP Tanà	GERP	033 11 765 73
26	RALAIARIMALALA Sylvain	FAMA Moramanga	Responsable du projet FAMA	033 14 670 29
27	RAZAFIMELISON Fenitra	CIREEF	Collaborateur	

ATELIER INTERREGIONAL PAYSAGE SUD OUEST : 10 et 11 octobre 2016

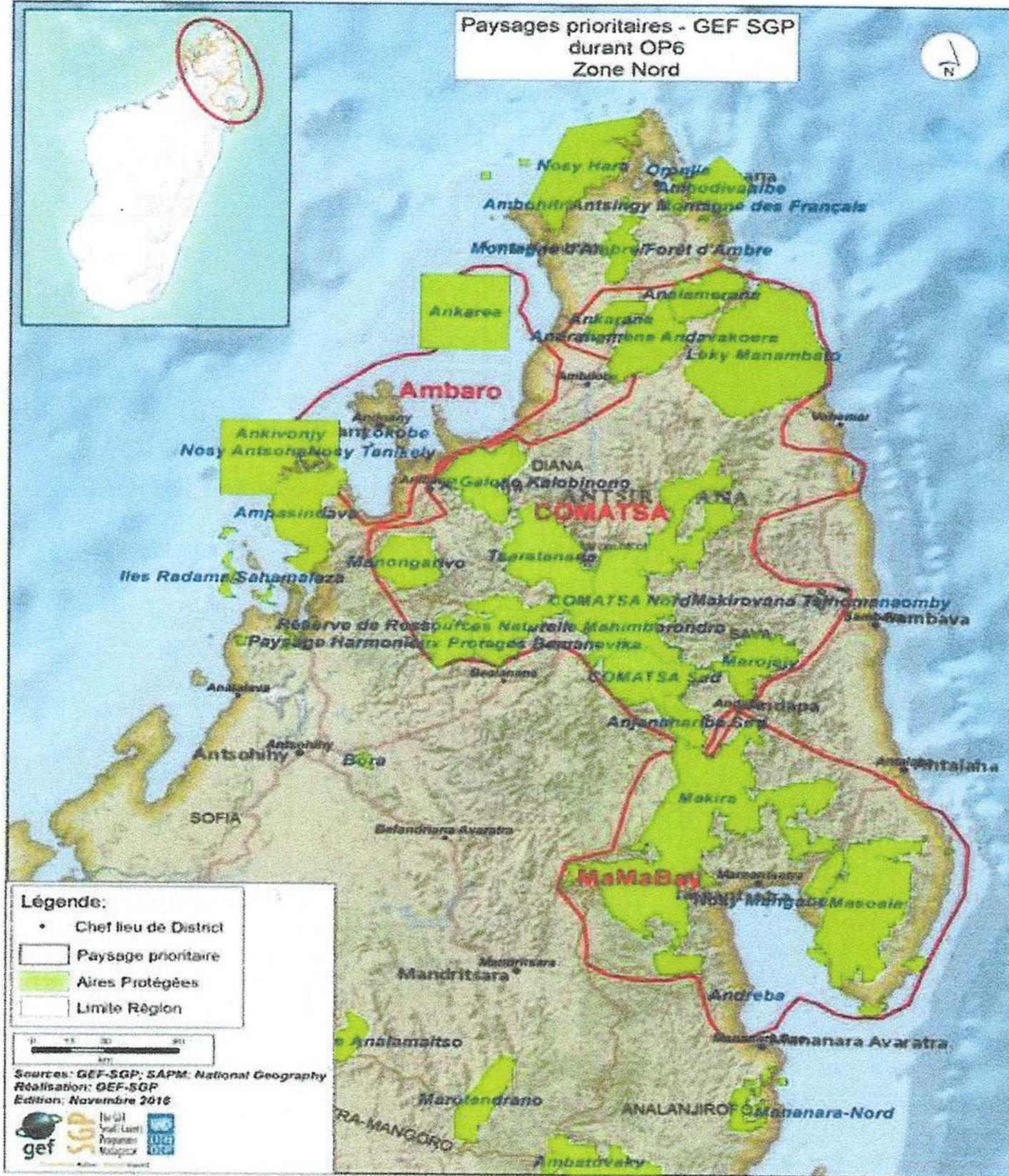
N°	Nom et Prénom	Organisation	Fonction/ responsabilité	Coordonnées Tél
1	Norbert-Donze	AntanivaoAmbahikily	Président de l'Association	032 58 785 16
2	Esolondray Raymond	FFA Androka	Président	032 60 045 43 - 034 66 435 98
3	Dieu-Donné	Fédération VAM Andrevo	Président	032 82 844 89 - 033 72 826 18
4	Stewart Edmond	Ankililoaka	Responsable d'appui technique des infrastructures	034 93 331 81 - 032 88 797 73
5	Victor	FAMARI Toliara	Secrétaire	034 29 866 33
6	Andriamparany Robinson	SAGE Toliara	Coordonnateur	034 76 811 27
7	Sitra Abel	Fédération BEMITOHA (Ranomay) Tongobory	Coordonnateur	033 50 925 48 - 034 53 768 68
8	Razafianaka-Randrianarison	TAMIA St-Augustin	Président	032 91 685 66
9	RazafisoaRatalata	AmbohimahavelonaBemitoa		034 68 234 47 - 033 17 694 51
10	EsambeTsimifalo	VohibeTongobory	Président du Comité Régional	033 40 718 22 - 034 69 599 41
11	Charly Auguste	Organisme Public de Coopération Intercommunale (OPCI) Andranohinaly	Président	033 68 365 90 - 034 02 147 80
12	NoroRamberson	FédérationAmpanihyEtrobeke	Président	033 24 995 02
13	Simon Celestin	Beheloke-bas	Président	034 39 317 39
14	Emile Jean	VOI MIZAKAMASY Tsiandriona Nord	Président	034 31 220 95
15	LahinirikoYalande Jean René	FMTF Anakao	Président	032 61 940 78 - 034 41 785 49
16	Rakotoarivelo Lantoniaina	Direction Régional de l'Environnement , des Eaux et Forêts (DREEF) AA	Responsable suivi Evaluation	032 85 474 18
17	TovonaySaid	FIBEMAHA Beforona Sud	Président	032 60 548 79
18	Razafindrabe Florentin	Confédération Beforona Sud	Trésorier	034 97 536 41
19	Solo	CRNF Ankirimiriorio	Coordonnateur	032 59 645 38

20	SambaoavyTsotavyZephlerin	SOARIAKA Andravona	secrétaire	032 42 995 51
21	Hambazay	VOI MahavitaTsaraAmbovoka	Président	032 81 077 24
22	Efandreferane Paulin	SihananiamboAMM	3 ^{ème} mandataire	033 15 920 73
23	Rasoanaivo Andriamalala	Fondation Tany Meva	Chef d'antenne	034 50 078 48
24	Toany	Madagascar National Parks/Mikea	Directeur de parc	033 49 401 79
25	TaneraVolatianaFrédiana	Madagascar National Parks/Tsimanampesotse	Directeur de parc	034 54 937 28
26	MenjanaharyTahina	Madagascar National Parks/Tsimanampesotse	Chef de volet conservation et recherche	034 19 371 75
27	Tsimalisa Gustave	TULEAR	Accompagnateur	034 95 111 00
28	BERNY Hermengilde	TULEAR SOKAPILA	Technicien	032 56 529 67
28	RASOLOFOMANANA Tsiry	TULEAR SOKAPILA	Responsable technique	034 91 295 28

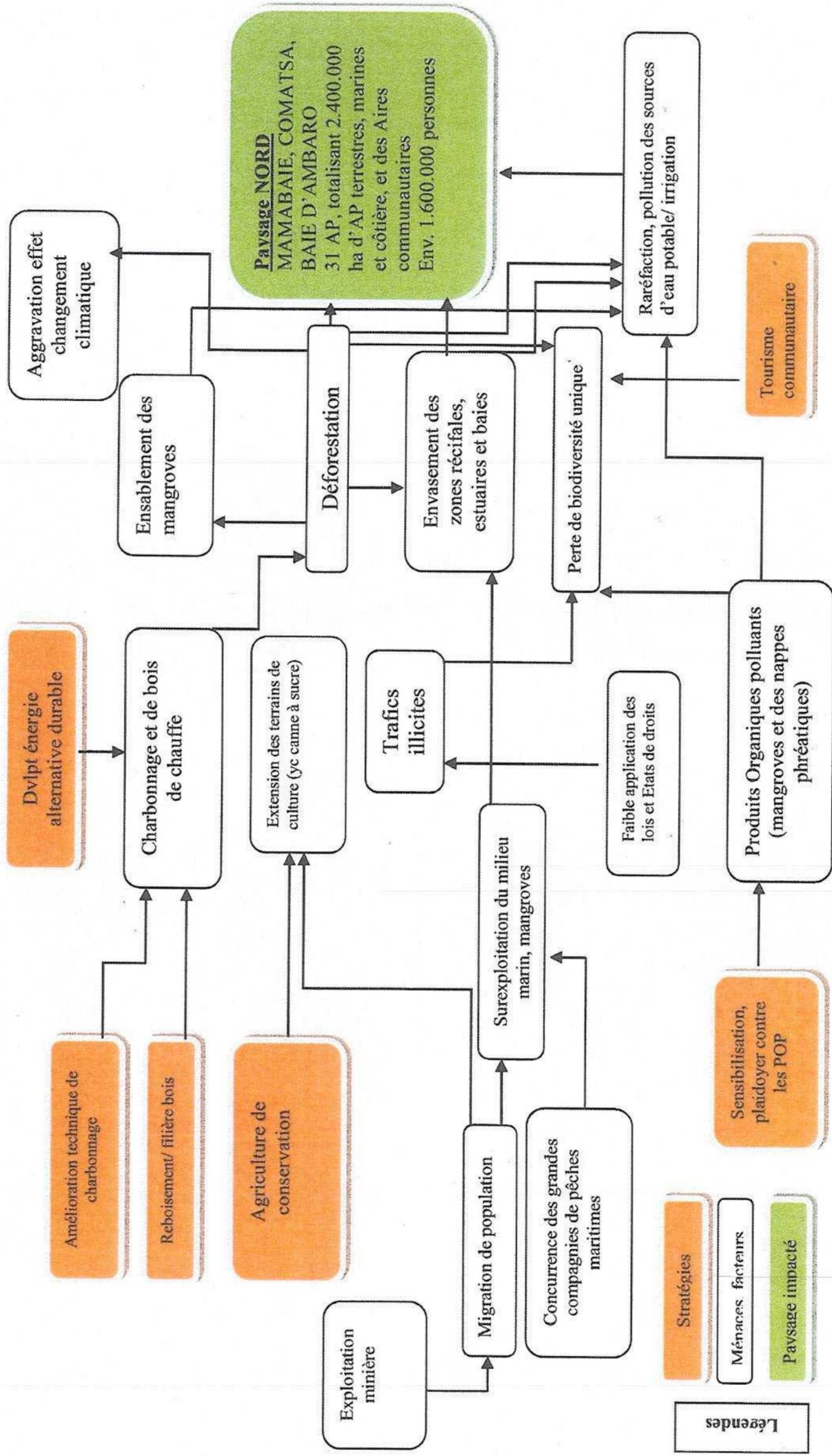
Annexe 2 : schéma du processus de délimitation des paysages



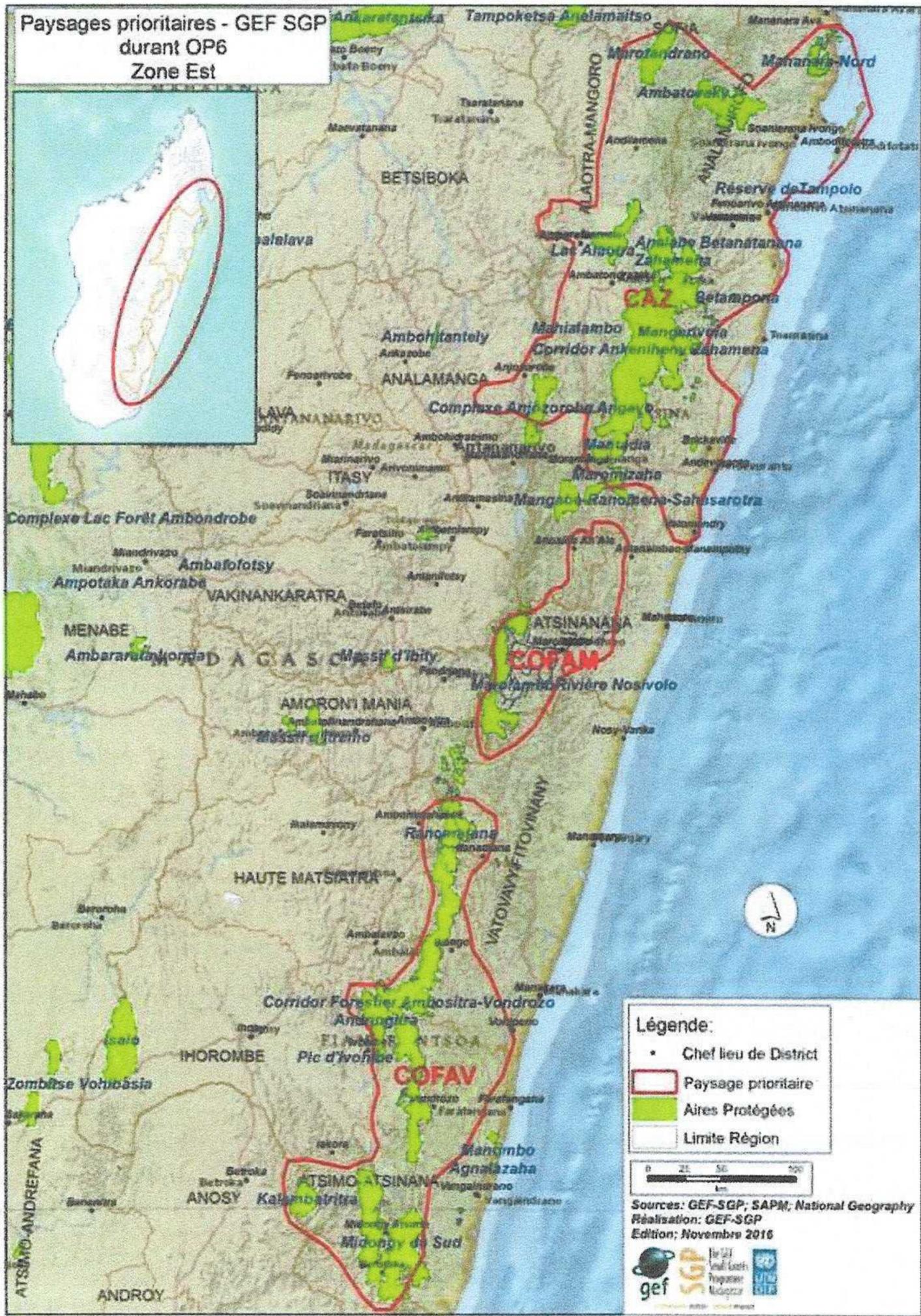
Annexe 3 : Cartes et Modèles conceptuels situation de référence des paysages (liens entre menaces et stratégies)



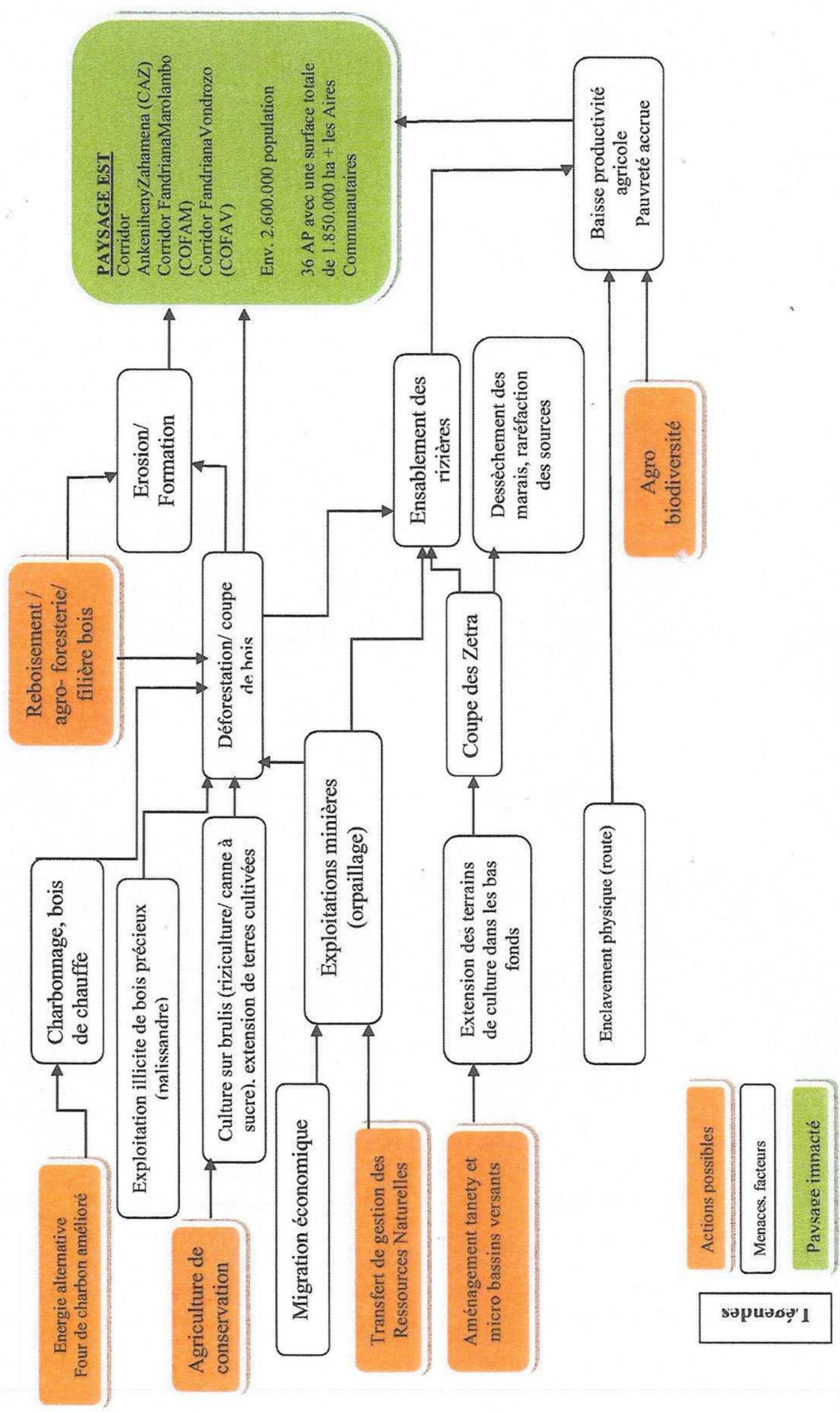
[Handwritten signature]



2

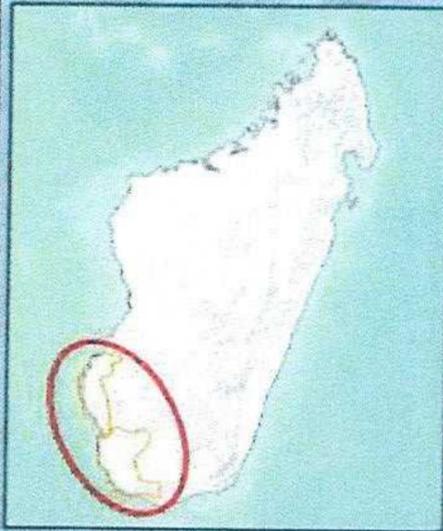


9

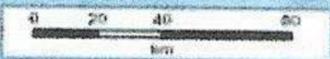


2

**Paysages prioritaires - GEF SGP
durant OP6
Zone Sud-Ouest**



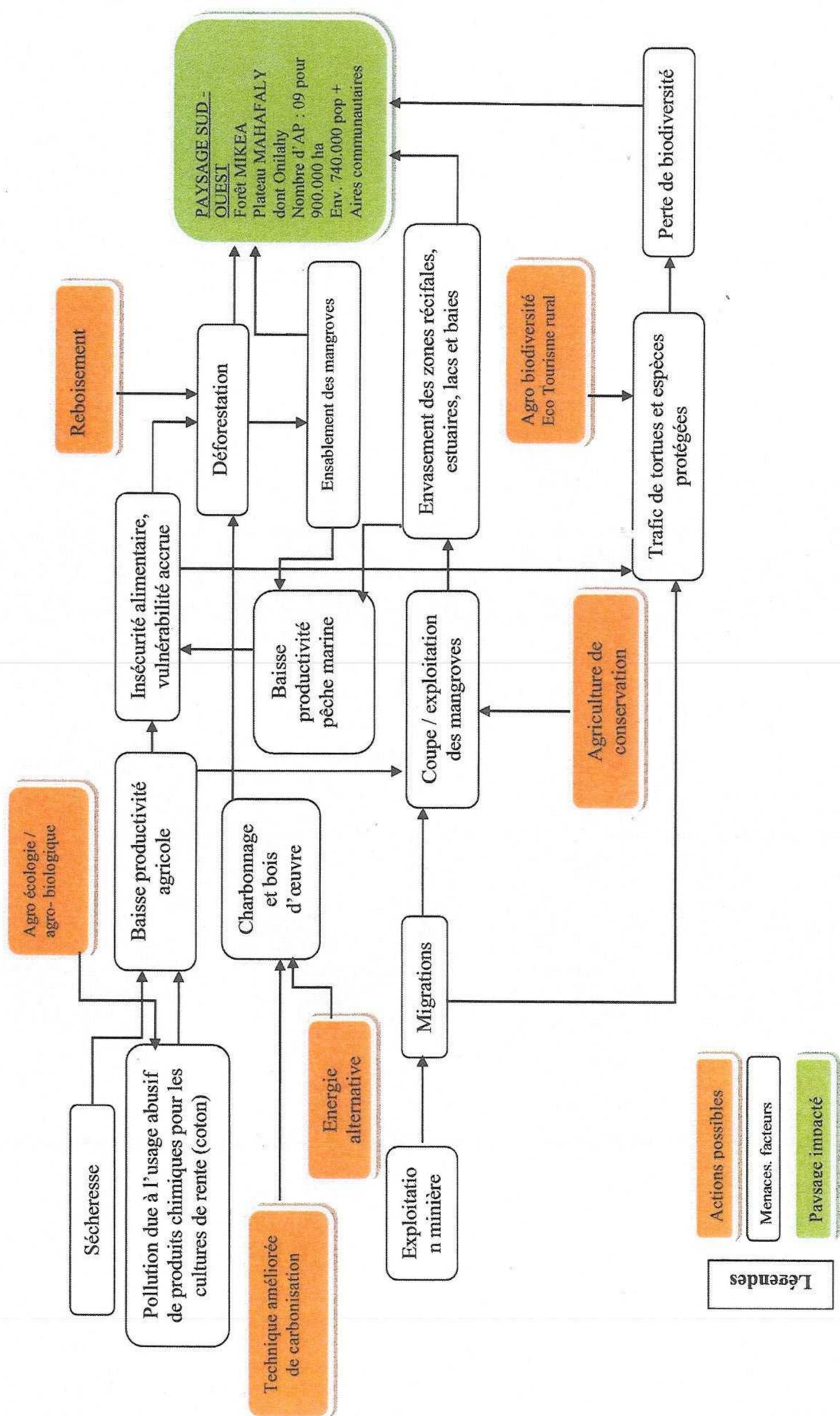
- Légende:**
- Chef lieu de District
 - ▭ Paysage prioritaire
 - ▭ Aires Protégées
 - ▭ Limite Région



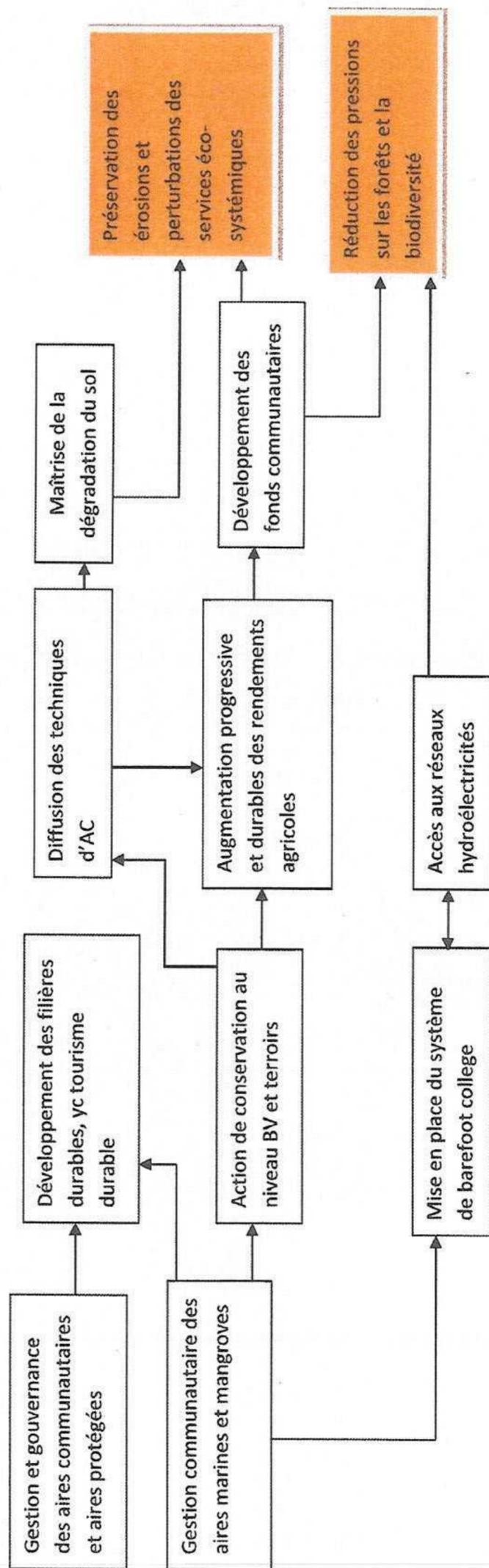
Sources: GEF-SGP, SAPM, National Geography
Réalisation: GEF-SGP
Edition: Novembre 2016



[Handwritten signature]



Modèle applicatif pour tous les paysages



Annexe 4 : détails sur les informations relatives à la situation de référence des paysages

Le paysage NORD

1) Statut du paysage/ biodiversité

Le paysage NORD a été délimité en 3 sous paysages par les participants lors de l'atelier de consultation pour l'établissement de la situation de référence.

- MAMABAIE , où les sites ci-après s'y trouvent :

NAP Andreba, Parc National de Masoala parcelle II, Parc National de Masoala parcelle III, Parc National de Masoala parcelle I, Côte d'Antalaha à Mahavelona, Reserve Speciale de NosyMangabe, Rivière AntaimbalanaAndranofotsy (Maroantsetra), Maroantsetra, Parc Naturel de Makira

MAMABAIE est constitué d'environ 1.000.000 ha de forêt humide, dense humide sempervirente de basse, moyenne et haute altitude, Forêt littorale, Zone marine et côtière (Recif corallien, mangrove), ayant statuts de Aires Protégées, des forêts protégées, comportant des sites de patrimoines mondiales : Marojejy, Masoala, Parc National marin d'AnosyMangabe.

- COMATSA, où les sites suivant s'y trouvent :

Reserve Speciale d'Anjanaharibe Sud et extension, Parc National de Marojejy, Rivière AnkaviaAnkavanana (Antalaha), Nappe Corridor Tsaratanana-Marojejy (COMATSA), Reserve Naturel Intégrale Tsaratanana et extension, Andravory (Andrafainkona), Sorata , Complexe MarikovanaAmbatobiribiry, Rivière Bemarivo, Ambondrombe (Vohémar), Bobakindro (Salafaina), Daraina-Loky-Manambato, Andrafiamaena, Forêt classée d'Andavakoera, Reserve Speciale d'Ankarana, Ilevika (Matsaborilava), Zone humide d'Ambavanankarana, Reserve Speciale de Manongarivo et extension.

COMATSA est formé par plusieurs types d'écosystèmes avec une dominance des formations forestières, des Réserve Naturelle Intégrale de Tsaratanana, la NAP COMATSA et la NAP Bemanevika, le Complexe AmbohimirahavavyMarivorahona. Une proportion importante de la biodiversité unique du pays, des espèces menacées de disparition telles que les plantes, les oiseaux, les batraciens, plus de 22 espèces de lémurien endémiques, avec la population la plus importante de l'espèce endémique de fosa, et des espèces endémiques marines

Aires communautaires exploitées pour l'agriculture et la pêche, gestion durable des forêts. Le réseau hydrographique est l'un des plus importants de l'ouest de l'île pour les usages agricoles (et rizicoles en particulier), un rôle important de prévention des inondations. La forêt abrite des cultures de rente, telles que la vanille, le girofle.

- Baie d'Ambaro

Baie d'Ambaro est constituée de forêts sèches, de bush xérophile, de zones humides et des zones marines et côtières, comprenant des forêts de mangroves. Elle comporte la Reserve naturel intégrale de Lokobe, Cratère de Nosy Be, Parc National de NosyTanihely, AMP Mitsiho-Tsarabanjina, Parc National de NosyMitsiho.

La Superficie totale des aires protégées est estimée à 2.400.000 ha dans l'ensemble de ces 3 sous- paysage.

2) Activités économiques, aspects socio-économiques, conditions d'existences des communautés

Les moteurs économiques de la zone sont constitués par les secteurs:

- tourisme et hôtellerie
- filières vanilles, café, girofle et cacao
- filière crevette, crabes au niveau des mangroves du Nord Ouest
- filière sucre Ambilobe
- exploitation forestière, filière bois
- Filière apiculture
- exploitation minière Toliara Sands (grande mine) et

- petites exploitations minières (orpailleurs)
- Agriculture: la plaine d'Andapa est un des greniers à riz de Mada

3) Gouvernance et gestion des RN

- Gestion des AP par MNP
- Co-gestion au niveau des NAP
- Transfert de gestion par les communautés de base
- Gestion communautaires au niveau des aires de gestion communautaire
- La gestion du parc de Masoala a été externalisée auprès de WCS pour le suivi écologique et le processus de transfert de gestion de forêts aux communautés locales sur la base de conventions locales
- Dominance des grands acteurs du secteur privé par rapport aux dynamiques communautaires;

4) Les Aspects culturels

5) Les services écosystémiques

- Le service éco systémique du paysage soutient la subsistance d'environ 1.000.000 de pêcheurs et de paysans.
- Tsaratanàna constitue la source d'eau du Bassin du Sambirano qui protège le littoral et la mangrove/récifs coralliens.
- La Plaine d'Andapa (riziculture) est alimentée en eau par les sources à Marojejy et Anjanaharibe Sud

6) Les principales menaces

- Ensablement des mangroves, causant le dysfonctionnement des services écosystémiques, entraînant des perturbations de la vie sociale, économique et environnementale (inondation par exemple).
- Ensablement de la plaine d'Andapa qui est le grenier à riz du pays,
- Envasement des zones récifales, estuaires et baies, causant la perte de la biodiversité marine
- Perte irréversible de la plupart de la biodiversité unique par les trafic illicites (bois de rose, palissandre, etc)
- La forte exploitation illicite du bois de rose et palissandre (*Dalbergia* spp.) et le bois d'ébène (*Diospyros* spp) dans les parcs nationaux de Masoala et Marojejy a été l'une des principales raisons de l'inscription du bien en 2010 sur la liste du patrimoine mondial en péril. Cette importante pression ayant entraîné l'abattage de milliers de tonnes de bois de rose serait favorisé par la forte demande sur le marché international et l'instabilité politique à Madagascar durant cette période

7) Les causes et facteurs des menaces

- Déforestation (la plus importante) de forêt humide: 0,5% par an (2005-2010) au profit des terrains de culture, et pour le marché de charbonnage et de bois de chauffe
- Coupe de mangrove pour le charbonnage et le bois de construction.
- Surexploitation du milieu marin, notamment au niveau des mangroves et par la concurrence des grandes compagnies de pêches maritimes
- Surexploitation et exploitation illicite des bois précieux (bois de bois d'ébène), favorisé par l'enclavement du côté continental et porosité de la côte Est, et l'existence de l'impunité- corruption de manière transversale
- Pression anthropique sur les mangroves et récifs coralliens dû à la migration entre autres,
- Exploitations minières (petites mines informelles) à l'intérieur des aires protégées, superposition mines et AP/NAP, déboisement, causant ensablement des rizières et des bas fonds. Une superposition des sites protégés avec les carreaux miniers constitue une menace permanente aux RN.

- Diffusion des produits polluants au niveau des mangroves et des nappes phréatiques (usine de fabrication de sucre d'Ambilobe), avec une absence de prise de responsabilité des autorités en matière de régulation de déchets polluants
- Faible retombées du développement économique au niveau des ménages des communautés de base. L'économie de la zone est dynamisée par les différentes filières d'exportation telles que vanille, cacao, crevettes, et par le secteur tourisme entre les mains de grands opérateurs privés
- TGRN en place mais sur papier, pas de concrétisation (opérationnalisation)
- Absence d'alternatives à l'énergie du bois pour répondre aux besoins quotidiens des ménages
- Taux d'analphabétisme élevé, empêchant les communautés locales à accéder à des postes gradués en termes d'emplois, notamment des jeunes.

8) Programmes existants et leurs relations avec les communautés

Intervenants Projets/ ONG

- WWF: approche paysage, appuis aux communautés de base, Transfert de gestion et aménagement BV
- MNP : gestion des AP
- GIZ: Vanille, apiculture,
- WCS : appui technique marin
- CARE : Changement climatique
- PLAE III (2014 à 2018): 3 800 ha seraient protégés contre l'érosion, 2 000 ha reboisés, 16 guichets fonciers mis en place dans les trois districts bénéficiaires du programme : Antsiranana II, Ambilobe et Ambanja
- PNUD /MRPA, Perigrine Fund (NAP)
- PIC II: renforcement de la gouvernance au niveau du pôle Nosy Be- DIANA
- GIZ/ PRODECID: renforcement de la gouvernance locale au niveau des collectivités
- Appui filière bois- énergie à DIANA : coll WWF- GIZ, PLAE: reboisement, Ambanja/ Ambilobe/ = Bassin versant Tsaratanana (offre package filière) ;

Opérateurs économiques

- SYMRISE : (secteur huile essentielle) dotation lianes de vanille, semences, formation (collaboration avec HELVETAS)
- CAVAGI (Café, Vanille, Girofle): Appui technique- distribution de plants ; commercialisation

9) Orientations thématiques ou sectorielles

- Assurer la sécurité alimentaire et la satisfaction des besoins fondamentaux à travers des techniques agricoles durables, diversification et soutien financier adéquat tel que la micro finance, développement d'activités alternatives et revenus durables qui leur accèdent à de meilleures conditions de vie.
- Renforcer le stewardship et empowerment communautaire, bonne gouvernance et respect des lois ; soutien aux APAC (fond communautaire) au niveau des aires communautaires
- Promouvoir les outils de gestion de l'espace: plan d'aménagement, schéma d'aménagement communal, SRAT et leur application au niveau local ou communautaire (superposition mines et environnement). Il peut s'agir d'intégrer et de reconnaître les PAGs villageois dans les plans d'aménagement de la commune, collaboration avec GIZ et PIC II. Appuyer l'aménagement concerté des terroirs villageois, comité de terroirs et épargne/ fonds communautaires,
- Consolidation du transfert de gestion des ressources naturelles au niveau continental et littoral (Partenariat SGP-MIHARI dans le marin)
- Promouvoir la filière bois, et les commerces légaux de produits ligneux
- Développer les énergies renouvelables comme le solaire et l'éolienne, promouvoir l'accès aux énergies renouvelables en général.

- Promouvoir la vente de carbone: stabiliser l'émission de gaz à effet de serre en stockant plus de carbone et en réduisant l'effet du changement climatique
- Mener des actions concertées pour baliser/ réguler et gérer la migration interne de population
- Promouvoir l'écotourisme et tourisme rural (exple NAP Oronjia)
- Promouvoir l'accès aux micro-crédits des communautés villageois par des mécanismes de facilitation de prêts
- Renforcement des coopératives de producteurs (rente), partenariat avec les OE pour les filières de niches, yc tourisme par le tourisme rural, pour développer des fonds/ capitaux communautaires
- Alphabétisation fonctionnelle des adultes
- Renforcer des dynamiques communautaires à influencer la gouvernance publique des ressources naturelles et dans le dialogue de politique régional/national
- Les APAC ci-après sont considérés comme emblématiques :
 - o Site Andranomandia, Commune Bemanevika, District Ambanja
 - o Iles Sakatia, Mangrove Ambohibe et site Andranomatavy

10) Capacités institutionnelles locales et nationales, Capacités des organisations locales et nationales

- Une antenne de TAFOMIHHAVO est fonctionnelle dans le paysage à travers l'ONG MANDRESY
- Le réseau MIHARI (gestion locale des ressources marines) intervient dans la zone en appui aux organisations de pêcheurs
- 4 coalitions de OSC au niveau des paysages: COMATSA, CAZ, MAMAbaie (potentielles de valorisation pour l'approche paysage, pour le suivi, encadrement des communautés de base, et pour l'instance de sélection des demandes)
- Des COBA travaillent dans le cadre de GELOSE/ TGRN
- Comité interministériel de pilotage, comité régional de suivi ou CORES chargé de l'application des orientations du comité national de pilotage au niveau régional et la validation des orientations générales des antennes du PLAE

Le paysage EST

1) Description du paysage

Le paysage EST est constitué de 3 sous paysages :

- Le Corridor AnkenihenyZahamena (CAZ)
- Le Corridor FandrianaMarolambo (COFAM)
- Ce corridor FandrianaVondrozo (COFAV)

Ces 3 sous paysages ont été délimités par les participants à l'atelier interrégional pour la consultation de la situation de référence du paysage EST.

CAZ comporte une partie littorale, où les aires ci-après sont les plus significatives : Baie de Loza, NAP Vohibe - Ambalabe (Vatomandry) ; Makay, NAP e Analavelona, Forêt classée de Vondrozo, Zone humide d'Ankobohobo, Rivière Namorona –Faraona. La partie continentale de la CAZ est constituée par les aires suivantes : Reserve spéciale d'Ambohijanahary, Parc National de Mantadia et reservespecialeAnalamazaotra, Parc National et reserve naturelle intégrale de Zahamena, Forêt de Saint Augustin , Lac Sahaka-Analabe, Analalava-Analabe-Betanantanana (Ambatosoratra) ; Reserve spéciale de Manongoza, NAP Ambohampiraka, Corridor Ankeniheny-Zahamena (CAZ), NAP Ankafobe, NAP Ambatofotsy (AnosibeAnala), Nankinana (Ambodibonara-Masomeloka) ; Lac Alaotra, Forêt classée de Bidia-Bezavona, Torotorofotsy (Zone humide site RAMSAR).

Le CAZ s'étend sur une superficie de 369.266 ha. Le CAZ se trouve le long de la falaise de Betsimisaraka dans la partie orientale de Madagascar. Il s'étale sur une longueur de 180 Kilomètres et a une largeur d'environ 30 Kilomètres. Au Nord, il est limité par le Parc National de Zahamena et au Sud par la Commune de Lakato. De par sa richesse en biodiversité, il était classé en 2004 parmi les sites prioritaires pour l'extension de la superficie des aires protégées de Madagascar. L'Aire Protégée touche deux (2) régions (AlaotraMangoro et Analanjirifo), cinq (5) Districts et vingt (20) communes rurales.

La forêt de Vohibola fait partie de ce paysage en tant que forêt littorale de la côte Est de Madagascar et s'étend le long du Canal de Pangalane. C'est la plus grande étendue encore existante de forêt sublittorale sur sable entre AmbilaLemaitso et Fénériver Est. Le site présente une biodiversité exceptionnelle, avec un fort taux d'endémisme local et un taux de menace très élevé.

COFAM comporte également une partie littorale, formée par la Pangalane Nord, Efatsy, et une partie terrestre formée par le Corridor forestier FandrianaMarolambo (COFAM), Tsinjoarivo, Forêt de Menarandra-Vohindefo, Rivière Mangoro et Rianala, Forêt classée de Zafimaniry.

COFAM couvre quelque 200 000 hectares et est constitué d'une mosaïque de terres cultivées, de jachères, de prairies, de savanes et de forêts exotiques (pins et eucalyptus) auxquelles s'ajoutent des parcelles de forêts dégradées et d'autres de forêts intactes (primaires) formant un bloc forestier presque continu de plus de 80 000 hectares. Ce corridor abrite de nombreuses espèces animales et végétales rares et menacées, dont des lémuriens. Le COFAM est un centre d'endémisme remarquable, avec près de 95% des espèces inventoriées endémiques au corridor. Près de 150 000 personnes vivent dans le corridor

COFAV comporte la Reserve Spéciale du Pic d'Ivohibe, Parc National Andringitra, Parc National Ranomafana, Kianjavato, Parc National Midongy du Sud, Corridor Ambositra – Vondrozo.

COFAV est long de 300km et d'une largeur variant entre 2 à 50km, avec une superficie de 314.186 ha (superficie établie suite à une mise à jour des limites de l'AP en 2015), il est le dernier vestige de forêts tropicales humides de basse, moyenne et haute, reliant plusieurs anciennes aires protégées autrefois déconnectées : les Parcs Nationaux de Ranomafana et Andringitra et la Réserve Spéciale du Pic d'Ivohibe. Ce Corridor caractérisé par sa grande richesse en biodiversité dont le taux d'endémisme régional et national est très élevé attire les chercheurs mais aussi les touristes internationaux et de plus en plus de nationaux. Ses forêts sont le lieu de refuge de 800 espèces de plantes, 300 espèces d'animaux

La superficie totale de ces aires protégées dans le paysage EST est estimée à 1.850.000 ha environ (source: ecosystem profil, CEPF).

2) Activités économiques, conditions d'existences des communautés

L'Agriculture constitue la composante principale de l'économie rurale autour du corridor forestier Ankeniheny- Zahamena et aussi des moyens de subsistance de la population locale. Le système agricole traditionnel est un système extensif dominé par la culture itinérante sur brûlis. La population pratique aussi les cultures de rente comme le café, la banane, le girofle, le gingembre et les litchis. Les excédents de production des cultures vivrières sont vendus, notamment le riz, et parfois le maïs ou l'arachide. La Riziculture fait la réputation de la zone du Lac Alaotra. . La majeure partie de la population est orientée plus vers une agriculture de subsistance.

À part l'agriculture et l'élevage, on peut citer le bûcheronnage, le charbonnage, les activités minières, la main d'œuvre journalière, et le petit commerce comme composantes secondaires de l'économie rurale. Les activités artisanales telles que la vannerie et la menuiserie apportent un revenu supplémentaire pour quelques ménages. Un nombre peu élevé des fonctionnaires est recensé dans le paysage de CAZ, principalement dans les secteurs de l'éducation et de la santé

Des exploitations minières artisaneles (or) sont développées aussi bien par les migrants que les autochtones, parfois à l'intérieur même des AP.

Dans la zone de Ranomafana, le secteur touristique est le moteur de l'économie.

Le petit élevage, surtout l'aviculture constitue également aussi une source de revenus importants pour la plupart des ménages dans le paysage CAZ. Les villageois font la collecte de miel et certains pratiquent l'apiculture moderne.

Trois circuits touristiques à gestion communautaire, à savoir à Sendrisoa, Andrambovato, Ambohimahasina ont été aménagés au niveau du COFAV.

Dans le paysage EST, notamment COFAM et COFAV, la forêt sert de lieu de prélèvement de bois pour fabriquer le mortier et pilon, les manches de bêche et de goro, procure des revenus pour des familles nécessiteuses pendant la période de soudure, à travers la vente des produits de chasse (l'écrevisse, l'anguille, l'amphibien), et le tressage de bambou, la manche de bêche, le pilon et mortier ou la louche en bois. Des familles vivent de la vente de manche de bêche, de pilon et mortier, de plateau (sahafa), de tamis pour l'exploitation aurifère et de louche en bois et de corbeille (garaba). Un artisan gagne entre 100.000 Ariary à 180.000 Ariary par an (Haonaso, 2010)

Les paysans pratiquent la technique culturelle itinérante sur brûlis.

Au niveau COFAM/ COFAV, on note 3 types d'écosystèmes agricoles :

- Ecosystèmes agricoles dans les bas-fonds : riziculture en saison pluvieuse, cultures de contre-saison après le riz en saison sèche (pomme de terre, haricot-vert, diverses cultures maraichères, cultures fourragères, etc.) ;
- Ecosystèmes agricoles dans les bas de pente : cultures maraichères toute l'année avec, sur les hauts plateaux, cultures fourragères pour les vaches laitières
- Ecosystèmes agricoles sur les tanety ou les pentes : cultures pratiquées en saison pluviale (maïs, riz pluvial qui est en progression, etc.) ou encore toute l'année comme le manioc, la patate douce, etc

3) Gouvernance et gestion des RN

- Le système de co-gestion est adopté pour les aires protégées, où les communautés locales jouent un grand rôle, appuyées et renforcées par les ONG gestionnaires (exemple CI).
- Transfert de gestion GELOSE
- Gestion communautaire des aires communautaires

4) Aspects culturels

La population habitant autour du CAZ est constituée par 3 ethnies : les Betsimisaraka, les Sihanaka et les Bezanozano. Les populations ont divers us et coutumes liés à l'environnement où certaines cultures et traditions sont favorables aux ressources naturelles, telles que :

- La présence de sites sacrés : les forêts sacrées (alafady), les forêts surnaturelles (alamahery), les chutes ou les sources sacrées et les tombeaux sacrés,
- La présence des lieux de culte ou d'offrandes (doany) à l'intérieur des forêts. Plusieurs zones forestières sont déjà protégées comme alafady ou forêt interdite soit par respect (tanymasina) soit par peur (tanymahery).
- La pratique du parcage des boeufs ou le pâturage traditionnel (kijanan-drazana) dans la forêt,
- La pratique de la médecine traditionnelle basée sur la flore forestière.

Par contre, pour certaines communautés, la pratique de la culture sur brûlis (tavy ou teviala) est perçue comme une façon de maintenir les liens avec les ancêtres, même si elle entraîne la destruction de la couverture forestière et la perte de la biodiversité.

Le Tangalamena détient toujours le monopole de pouvoir concernant les décisions importantes au sein du lignage. Le cheptel zébu est surtout à vocation sociale, c'est-à-dire qu'il est utilisé pour les événements et les rituels sociaux tels les « joro » ou « Laosandry » « Halanivao » « Zazafolo » ou « lazaTsikafara ».

Dans le COFAV et COFAM, la forêt est avant tout considérée comme des terres fertiles, un ensemble de ressources végétales permettant de se guérir, de fabriquer les outils et les ustensiles quotidiens, des sources d'alimentation (miel, anguilles, écrevisse, gibier), bref des richesses que les ancêtres ont bien voulu léguer à leurs descendants. La forêt est également sacrée en ce sens qu'elle est considérée comme le domaine de l'esprit.

Les Ray aman-dreny sont comme des Chefs traditionnels, on note l'importance des ombiasy et des mpimasy dans la prise des décisions socioculturelles.

5) Les services écosystémiques

CAZ:

- Service hydrologique: Huit principales rivières prennent source dans le corridor et servent directement 350.000 habitants de la Province de Toamasina, y compris Andekaleka.
- Service de production: la NAP CAZ participe également à la production d'eau pour des nombreuses localités, alimente les plaines et les vallées cultivables en eau d'irrigation
- Services de régulation: La NAP CAZ joue un rôle de régulation écologique important, le maintien de cette couverture forestière contribue à l'atténuation des changements climatiques, par la régularisation du cycle de carbone émis tant par les agglomérations avoisinantes qu'au niveau national, voire international
- Les zones humides jouent un rôle primordial pour l'alimentation en eau douce à usage domestique et agricole, pour la prévention des sécheresses et des inondations – services écosystémiques capitaux, d'où la question de la disponibilité en eau devient cruciale dans un contexte de pression démographique et de changements climatiques.

COFAV:

- Services hydrologiques: La rivière de Namorona qui prend source au niveau du Corridor Ambositra-Vondrozo alimente la centrale hydroélectrique de Ranomafana. Cette station fournit l'électricité à plusieurs villes de Fianarantsoa et de Vatovavy (Ranomafana, Ifanadiana) garantissant le fonctionnement des activités économiques et industrielles de la Région.
- D'autres potentiels en hydroélectricité ont été identifiés au niveau du corridor (Tolongoina, Antanampoha, Vohitrambo, Amboarafibe, Ampitazanana, Tsarakianja, Ambodin'imaharegnina, Ambatofotsy, Sandranata).

COFAM et COFAV

- Services de production : Le corridor forestier fournit les ressources en bois de construction des habitats à la lisière de la forêt
- Importantes fonctions écologiques : château d'eau ; séquestration de carbone.. Ils jouent aussi des grands rôles socio-économiques pour ses populations riveraines.

- les 43 communes (152 Fokontany) dans le COFAV dépendent presque entièrement des ressources naturelles fournies par l'AP pour satisfaire les besoins en nourriture (MEEMF & CI, 2015) de la population.

6) Les principales menaces

- Perte de Zetra au profit de la riziculture (avadikaTanimbary)
- La principale menace vient de l'érosion / formation des lavaka
- Le second danger, en lien avec les phénomènes d'érosion et de la dégradation du milieu, est constitué par la dégradation de la potentialité des rizières et la stagnation de la production rizicole.
- La troisième menace est liée aux changements et aux irrégularités climatiques
- Le dernier danger vient de la gestion des grands périmètres irrigués après le désengagement « brusque » de l'Etat en 1994
- Site RAMSAR Torotofotsy (Moramanga) et Lac Alaotra : dessèchement des marais

7) Les causes directes et facteurs des menaces

D'une manière générale, les menaces dans le paysage EST sont les phénomènes l'ensablement et formation de lavaka (Alaotra) et l'érosion des sols, la déforestation, à cause des pratiques de Tevyala, la culture sur brûlis (riziculture/ canne à sucre), et les exploitations minières.

Le CAZ connaît un flux migratoire très dynamique qui est dû en grande partie à la recherche de terres aménageables, à l'acquisition de terrain de culture et à la recherche des pierres précieuses et où la zone à l'intérieur des AP est souvent visée. La pression démographique dans la région amène de nombreux paysans à défricher de nouvelles terres (source TBE Région Atsinanana 2009). La problématique inquiétante de l'orpaillage au parc national de Zahamena figure sur l'évaluation faite en 2015.

La culture sur brûlis est la principale cause de déforestation en périphérie et dans le périmètre du corridor forestier de FandrianaMarolambo. La forêt est remplacée par des rizières et des plantations de canne à sucre (pour fabriquer un rhum local, le toakagasy), ainsi que par de la patate douce et du maïs.

Une autre cause est l'accès difficile aux communes dans la CAZ, où seuls les chefs-lieux des communes rurales d'Andasibe, d'Ampasimpotsy Gara et de Didy sont accessibles en voiture pendant toute l'année, les communes de Fierenana, de Morarano Gara, de Lakato et de Manakambahiny-Est en saison sèche, Fetraomby par voie fluviale tandis que les autres communes restantes ne possèdent que des pistes pour piétons.

Dans le paysage EST en général, l'enclavement a un grand impact sur l'économie rurale et les activités agricoles, le manque d'infrastructure routière limite fortement le développement économique de la zone

L'empiètement des limites de ressources naturelles (administratives et autorités traditionnelles/ communautés) entraîne souvent des conflits sociaux liés à la gestion de l'espace.

La prolifération de l'exploitation illicite de bois précieux (palissandre), dans la partie ouest de COFAM notamment, commence à être inquiétante.

8) Programmes existants et leurs relations avec les communautés

Citons les interventions ci-après selon les dires des participants :

- MNP : gestion AP
- CI : AGR, suivi écologique, transfert de gestion.
- DUREL : restauration des zetra, suivi écologique (Bandro et Onjy). Restoration sol
- Ambatovy : AGR, restauration forestière
- BVPI / Pursaps
- GERP : suivi écologique, recherche.
- L'Homme et l'Environnement : suivi écologique, écotourisme.

- ONG Fanamby : gestion des ressources Naturelles, suivi écologique.
- ACCE : suivi biologique et écologique, protection des chauves-souris.
- JICA : Bassins versants, appui communautaire.
- Centre VALBIO (Ranomafana)
- MAJITO (Energie Tolongoina)
- Conservation International est l'un des acteurs majeurs dans ce corridor, ou il maintient une équipe locale
- WWF
- MEEMF

9) Orientations thématiques ou sectorielles des interventions

Les thèmes ci-après sont listés par les participants comme prioritaires au regard de la préservation durables des RN :

- Stabilisation Lavaka, bassin versants. (infrastructure+ reboisement)
- Consolidation du transfert de gestion (128 VOI) autour du lac.
-
- Renforcement de capacité des communautés impliquée dans la Gouvernance partagée des AP (cas CI)
- Développement de la production et de l'accès à des sources d'énergie alternative à l'énergie fossile
- Développement du Reboisement, des cultures sur tanety et agroforesterie associée aux cultures de rente (girofle, café, ravintsara).
- Gouvernance communautaire renforcée par des activités génératrices de revenu dans les aires communautaires (APAC) ; les APAC ci-après sont considérés comme emblématiques :
 - o FokontanyIavomanitraTadigna, Commune Miarinavaratra, District Fandriana
 - o Rivière de Sahatandra, Commune Andasibe, District Moramanga , Région AlaotraMangoro
 - o Sahanomana, Commune Fierenana, District Marolambo, RegionAlaotraMangoro

10) Capacités institutionnelles locales et nationales

Le paysage EST est concerné par l'initiative de TAFOMIHHAVO de mettre en place ses antennes régionales. Dans le CAZ, la plateforme régionale MIAHAVO est en place, tandis que le Vovonana MITAFA (Haute Matsiatra, Ihorombe, V7V, Sud Est et Amoron'i Mania) est en place au niveau du sous paysage COFAV. Les comités régionaux de TAFOMIHAOVO sont également en place au niveau de chacune des régions concernées par le paysage.

Depuis 2015, TAFOMIHAOVO a entrepris des études sur l'énergie renouvelable (en cours) au niveau des régions concernées par CAZ, COFAM et COFAV, à suivre.

Les Fédération Arovanala, Fédération Tsarafaniry (Brickaville) existent au niveau de CAZ. Egalement, 129 VOI dans la CAZ sont regroupées à travers 5 Fédérations et 66 TGRN à l'intérieur du CAZ.

Un mouvement de paysans "amoureux de la nature" se propage au niveau des Communes riveraines du corridor forestier COFAV, et constitue un capital social non négligeable pour le développement et la conservation. On recense actuellement 554 organisations Koloharena regroupées au sein de 11 fédérations, incluant 6.732 ménages. Ces groupements véhiculent les innovations dans le système de production, notamment dans l'intensification agricole, l'aménagement de l'espace agricole et la gestion de la récolte.

Le paysage SUD OUEST

1) Statut du paysage/ biodiversité

Le paysage du SUD OUEST est un paysage homogène, où l'on peut trouver les sites protégés ci-après : AMP de Velondriake, Aire Protégée de Mikea, AMP de Nord Salary, Bobakindro (Salafaina), AMP de Tsinjoriake – Andatabo, Grand récif de Toliara, Réserve Spéciale de Bora, AMP de Nosy Ve Androka, Anena (Beloha). La superficie des aires protégées dans le paysage est estimée à 900.000 ha environ.

Le paysage est composé de forêts sèches, de bush xérophile, de zones humides et des zones marines et côtières, comprenant en particulier d'importantes forêts de mangroves. Ce paysage comprend aussi un ensemble de zones humides et forêts associées à la partie aval du fleuve Onilahy, qui se jette dans la Baie de Saint-Augustin, non loin de l'agglomération de Toliara.

Ce corridor inclut le lac Tsimanampetsotse (site Ramsar), les plateaux calcaires de Mahafaly et de Karimbola caractérisés par la formation de fourré xérophytique.

Cette diversité d'habitats fait de ce paysage une priorité en matière de biodiversité. La forêt de Mikea, aire protégée gérée par MNP et site de l'Alliance pour Zéro Extinction, abrite à elle seule 51 espèces menacées. Avec ces habitats très diversifiés, ce paysage abrite des populations d'oiseaux remarquables, notamment des populations de Sarcelle de Bernier (*Anas bernieri*) et des couples d'Aigle Pêcheur de Madagascar (*Haliaeetus vociferoides*) mais il est aussi d'importance majeure pour les reptiles avec la présence de *Pyxisarachnoides* et *P. planicauda*, tortues terrestres en danger critique d'extinction. Velondriaka et Salary Nord sont des Aires Marines Protégées en cours de création, avec présence de tortues marines et d'écosystèmes marins riches et menacés.

2) Activités économiques, conditions d'existences des communautés

En général, l'économie est dominée par les activités agricoles: l'agriculture, l'élevage, la pêche et la sylviculture, ceux là s'ajoutent le charbonnage et vente de bois de chauffe

3) Gouvernance et gestion des RN

- A l'exception de forêts-galeries de la réserve spéciale de BezaMahafaly, gérée par MNP, tous les sites sont en statut temporaire d'aires protégées ou non-protégés.
- Les communautés autochtones Mikea gèrent des aires communautaires reconnues mondialement.

4) Aspects culturels

- Groupes ethniques dominants : Vezo, Mikea, Sakalava Menabe, Tandroy, Mahafaly, Sarà
- Sakalava Menabe : regime patrilineal. Centralité du hazomanga.
- Vezo : Pecheurs. Semi- nomades marins
- Tandroy : Agropastoralisme. Rapports interlignages conditionnés par l'accumulation de zébus et leur dissipation à vocation sociopolitique et cérémonielle
- Sarà : sous-groupe vezo, pecheurs, hazomanga non coherent

5) Les services écosystémiques

- La forêt est particulièrement importante pour les services environnementaux, car les forêts et zones humides de la zone jouent un rôle de régulation de l'approvisionnement en eau à usage domestique et agricole de cette région densément peuplée.
- Les forêts-galeries et forêts sèches de la zone représentent en outre un habitat particulièrement soumis aux pressions anthropiques.
- Le carbone stocké dans les espaces forestier est relativement important (particulièrement pour la partie Ouest de Madagascar), donc un grand potentiel pour éviter la déforestation.
- Le Parc National de Tsimanampetsotse, zone humide, fournit des services essentiels notamment en tant que ressource en eau douce.

6) Les principales menaces

- Déforestation : 0,8% par an (2005-2010)
- Envasement des zones récifales, estuaires et baies
- Pression anthropique sur les mangroves et récifs coralliens, ce qui favorise la formation de dunes
- Exploitation de la forêt sèche pour le charbonnage et bois d'œuvre, construction pour les besoins croissants de la ville de Toliara
- Utilisation de produits chimiques pour le captage des tortues de mer, baleines, etc
- Envasement du lac Tsimanampetsotsa

7) Les causes directes et facteurs des menaces

- Problème d'accès à la nourriture (stade avancé d'insécurité alimentaire) à cause de la sécheresse et des effets du changement climatique en général, entraînant la diminution du stock de vivre au niveau de la population en majorité agriculteurs, La région Androy est la plus touchée par cette catastrophe climatique. La pauvreté des ménages dans le Sud s'aggrave par rapport à la situation de 2005 et de 2010. En effet, 80% de la population dans la région AtsimoAndrefana sont classées comme « pauvres » en 2012
- Exploitation de l'ilménite dans la zone Anosy, causant la migration et augmentant la pression sur les ressources naturelles (Parc national Mikea, mangrove, récifs...)
- Insuffisance de suivis de la part des STD, Trafic de tortues, espaces protégées- perte de valeur culturelle

8) Programmes existants et leurs relations avec les communautés

- Zone de conservation biologique prioritaire pour le CEPF (Ecosystem partnership fund) : paysage Mikea, kirindy/ Mangoky (Ecosystem profil)
- Le WWF est le principal promoteur sur cette partie du Paysage, avec MNP sur la gestion des AP/
- WCS : conservation marine
- BLUE VENTURES : intervention : Andavadoaka, recherche et conservation marine
- ONG HONKO : éducation (centre d'information) des populations locales et des visiteurs sur l'écologie des mangroves et de leur conservation, moyen de subsistance alternatif (Belalanda, Tanambao, Belitsake, Ambondrolava, Ambotsibotsike)
- CRS : Bassin versant
- HAMADA : Adduction d'eau potable.
- PROJET ACTION : appui aux infrastructures ; eaux potables, soins médicaux : écoles, économie de subsistance.
- PIC II : appui des communes en gouvernance et économie locales.
- WCS a promu l'utilisation de produit organique pour le développement durable de coton afin de réduire l'effet négatif de l'utilisation d'insecticide conventionnel tout en augmentant les bénéfices des paysans. Helvetas et des OE travaillent également dans ce sens.
- PAGE/ GIZ : appui PTF
- WHH
- ReefDoctor: conservation marine

Opérateurs économiques:

- COPEFRITO (Compagnie de Pêche Frigorifique de Tuléar), collecte des produits de la mer auprès des pêcheurs traditionnels de la côte Sud Ouest de Madagascar, qu'elle prépare, congèle et exporte.
- Tuléar Sands

9) Capacités institutionnelles locales et nationales

La plateforme régionale environnementale FAMARI est valorisée par TAFOMIHAAVO pour son antenne régionale.

SGP a travaillé depuis quelques années dans ce paysage, en adoptant une approche paysage COMPACT. Des dynamiques de clusters de communautés ont émergé (incluant les communautés gérant des APAC MIKEA), des acteurs sont structurés en plateformes pouvant servir de comité d'orientation paysage. TAFOMIHAAVO conduit une étude (en cours) sur l'électrification rurale dont le résultat sera potentiellement intéressant à valoriser par les actions dans le paysage.

10) Orientations thématiques ou sectorielles des interventions

- Consolidations des acquis au niveau de la structuration des acteurs locaux et des APAC (y compris WWF), par rapport à l'application de l'approche paysage par SGP (COMPACT). Les APAC ci-après sont considérés comme emblématiques :
 - o Etrobeke, Commune Ampanihy, District Ampanihy, Région Sud ouest
 - o Fokonolona TAMIA, Fokontany: Tanatsono Saint-Augustin, Commune : Saint – Augustin, District: Toliara II, Région : Sud ouest
 - o Ambohiboka, Commune Ankililaoka, Distrika Toliara II, Région Atsimo Andrefana
- Accompagnement des communautés dans les partenariats avec les opérateurs économiques pour l'acquisition de fonds communautaires.
- Renforcement de capacités des producteurs pour la maîtrise des techniques durables (compostage, ady gasy, etc) alternatives à l'utilisation de produits chimiques nuisibles dans certaines cultures de rente comme la coton
- Développement de l'Energie verte (éolienne, solaire, etc) en collaboration avec WWF, ADER et le Ministère en charge de l'énergie
- Harmonisation ; plateforme d'échange, intégration des structures communautaires sur les actions conservation/valorisation marine.
- Alphabétisation fonctionnelle des adultes

Annexe 5 : liste indicative des APAC emblématiques pour la 6^{ème} phase opérationnelle du GEF pour SGP Madagascar

	Nom du site	Localisation	Valeurs	Statut de gestion	Enjeux
PAYSAGE SUD OUEST					
1	Etrobeke		Forêts sacrées Riches en plantes médicinales Respect des ancêtres et « mpitankazomanga	Gestion communautaire	Menace d'accaparement de terrain dans le sud
2	Ranomay	FokontanyRanomay Commune Tameantsoa District BetiokySud Région Sud ouest	Forêt sèche Faune Fokonolona homogène Respect des ancêtres et « mpitankazomanga	Transfert de gestion	Liaison culture et gestion des ressources naturelles
3	Vohibe	Commune Tongobory District Betioky Sud Région Sud ouest	Forêt sèche et riche Valeurs culturelles Respect des ancêtres et « mpitankazomanga	Gestion communautaire	
4	Fokonolona TAMIA	FokontanyTanatsono Région : Atsimo-Andrefana District: Toliara II Commune : Saint – Augustin	Origine Vezo Richesse biologique très marqué (faune et flore) dont Flamant rose , Vorombe Convention collective (Dina) Respect des ancêtres et « mpitankazomanga	Gestion communautaire	Menace d'accaparement de terrain dans le sud
PAYSAGE NORD OUEST					
5	Site Andranomandia	Commune Bemanevika District Ambanja Région DIANA	Préservation de la biodiversité assurée par les Fokonolona Source thermale	Gestion communautaires	Site de référence en gouvernance communautaire pour la préservation des espèces menacées d'extinction. comme le Tsivongo(

	Nom du site	Localisation	Valeurs	Statut de gestion	Enjeux
			Respect des « zafintany » et des tabous		<i>Sarcidiotornismelanotus</i>),
6	Iles Sakatia	Mangrove Ambohibe et site Andranomatavy Région de Nosybe	Reserve communautaires : site de ponte des tortues Forêt primaires Respect de zafintany et de tabous	Transfert de gestion	Site très proche de Nosybe Site classé par le ministère
PAYSAGE EST					
7	Tadigna (COFAM)	Fokontanylavomanitra Commune Miarinaravatra District Fandriana	Fôret primaire Zone de production des essaims d'abeilles Respect des ray amandreny et fady	Aires protégées gérées	Valorisation économique des écosystèmes naturels
8	Sahanomana	Commune Fierenana District : Region Alaotra Mangoro	Aire réservée à l'apiculture (comme garde souche des abeilles)	Aire protégée	Valorisation économique des écosystèmes naturels
9	Anja	Commune Iarintsena District Ambalavao Région Haute Matsiatra	Restauration des forêts Site touristique gérée par une communauté Respect des ray amandreny	Transfert de gestion	Fondation communautaire
10	Zafimaniry	Communes d'Ambinanirano, Ambohimombo I, Ambohimombo II, Antoetra District Ambositra Région Amoron'i Mania	Forêt naturelle liée au savoir faire de sculpture en bois Reconnu par UNESCO	Gestion communautaire	Menace de coupe illicite Fondation communautaire
11	Rivière de Sahatandra et ses environs	Commune Andasibe Région Alaotra Mangoro	Affluents d'Andekaleka Site hébergeant le <i>Indri-indri</i>	Gestion communautaire	Maintien de l'écosystème et du cadre favorable pour l'agro-écologie innovante.



Carte de localisation des APAC emblématiques

Review Sheet for the Country Program Strategy

Review Categories	Questions	Comments
Strategy development process	1. Has the stakeholders' consultation process been taken? (Indicators to consider including number of meetings and participants from what sectors?)	Consultation process of main stakeholders has been undertaken. It involved 101 participants from national wide civil society organization (NGO, association), public sector namely Ministry of Forest and Environment and Ministry of the Energy, grass root community organizations involved in natural resource management with umbrella organization representatives localized across the 3 major pre selected landscape. Some individuals acknowledged for their specific expertise took part in the consultation process as resource person. One technical meeting, one national workshop, 3 interregional workshops have been organized.
Selection of landscape/seascape	2. Is the baseline assessment technically sound?	Baseline assessment started at the regional workshop with the contribution of local actors, completed by technical data provided by partners' organizations and by GEF/SGP itself.
	3. Has the country program selected a landscape/seascape or several of them?	3 majors landscape have been selected
	4. Is there a map?	Yes, there are maps of the 3 main landscape/ seascape selected for SGP intervention during OP 6.
Results-oriented	5. Is there a delineation of the focus area to be conserved?	Yes, focus area conservation is delineated, including an indicative list of the Community Conservation Areas (APAC)
	6. Has the country program selected OP6 strategic initiatives?	Yes, the first 4 strategic initiatives had been selected: <ul style="list-style-type: none"> - Landscape and seascape conservation areas - Climat smart Agro- ecology - Access to low carbone emission energy - Local and global coalition to reduce pollutants and POPs emission
	7. Is the strategy clear about what will be achieved after four years?	3 categories of strategies had been defined and developed: <ul style="list-style-type: none"> - Cross cutting strategy - Landscape strategy - Grant maker + strategy
	8. Are the targeted outcomes, activities and fund	Yes, outcome, activities and fund seem to be aligned logically.

Review Categories	Questions	Comments
	logically aligned?	Nevertheless, the GEF/SGP will adopt a result oriented approach, and will strive to get additional funding during the course of the sixth phase SGP 06
Partnerships and resource mobilization	9. Are there synergies for UNDP-CO programming and government programming including GEF funded full-sized or medium-sized projects?	Yes, potentials synergies between existing and upcoming GEF funded projects were identified and proposed in the GEF/SGP 06 partnership strategy, they have to be deepened further during implementation phase
	10. Is there a good resource mobilization plan to meet funding requirement for GEF-6 (especially for country programs with no STAR funding)?	Resource mobilization plan is showing different scenario on how SGP could work in complementarity with others partners
Grantmaker+ activities	11. Does the country program have sound grantmaker+ activities to justify the program's non-grant cost?	Yes, it does. Grant maker + activities include strengthening dialog through CSO- government platform, policy influence and advocacy and social inclusion with regard to women and gender, indigenous people and youth and children issues
Gender	12. Does the CPS strategy provide an analysis of the situation of women /men in the country and relevant landscape and explain how the country programme plans to improve gender equality and promote women empowerment?	Gender is a crosscutting issue for all SGP intervention inside or outside landscape/ seascape. In general, women participation in the decision making process at every stage of the natural resource management needs to be strengthened.
M & E	12. Is the M&E system in alignment with the indicators of GEF-6?	Yes, it is.
	13. Are there plans to track the grantmaker+ activities?	Yes, for the grant maker activities, Self evaluation and participative Evaluation sessions (planned in the M&E system) with stakeholders will address some qualitative indicators related to the grant making + activities.
	14. Can the indicators be properly measured and reported at the local, national and global level?	Yes, indicators can be measured properly
Capacity development	15. Are there strategies or activities for building the capacity of stakeholders, e.g. stakeholders workshops, proposal development workshops, trainings and other activities?	Capacity building of stakeholders will be assured mainly by the learning by doing approach. SGP team and stakeholders at different level will be working together during the planned self -evaluation and evaluation sessions across the program implementation
Risks	16. Are social and environmental safeguards considered?	The mechanism for the implementation of the COMPACT approach will

Review Categories	Questions	Comments
		contribute by itself into the social and environmental safeguards related to activities supported directly by SGP during its OP6 phase.
	17. Are risks (such as climate-related risks) analyzed and considered?	Yes, risk analysis process has been undertaken; results are put in the risk management table.

